

SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE



BULLETIN MUNICIPAL **2011-2012**

PROJETS
COMMUNAUX

Page 4

HOMMAGE À
F.TIOLLIER

Page 4

INFO PILAT

Pages 10 - 11

PRATIQUE
LE GUIDE DES
ASSOCIATIONS
DE ST-JULIEN Page 16

LA VIE
ASSOCIATIVE

Page 16 à 24

LOIRE – PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

www.saint-julien-molin-molette.fr





La commission communication vous a préparé ce bulletin. Il est complété par trois numéros de la « Lettre Pirailloise » qui vous seront distribués en début avril, juillet et octobre afin de vous informer régulièrement de la vie de la commune. Pour agrémenter les prochaines éditions, nous pensons inclure vos plus belles vues du village, des moments insolites de sa vie, etc. À vos appareils, et merci par avance.

Sommaire

PAGE 3 Le mot du maire
PAGE 4 Hommage à François Tiohier
PAGE 4 Projets Communaux
PAGE 5 ADMR St Julien
PAGE 5 CCAS Portage des repas
PAGE 6 Monuments aux morts de St Julien
PAGE 7 MOPI Covoiturage
PAGE 7 Voirie
PAGE 7 Sapeurs Pompiers
PAGE 8 Centre Multimédia
PAGE 8-9 Conseils Municipaux
PAGE 9 Démarches administratives
PAGE 9 Infos Pratiques
PAGE 10-11 Parc Régional Naturel du Pilat
PAGE 12-13 Activités récentes à St Julien
PAGE 14-15 Etat civil
PAGE 16 Guide des associations
PAGE 17-23 Paroles aux associations
PAGE 24 L'objet qui parle





Remerciement photo couverture : Eric Mounier

LE MOT DU MAIRE

Je tiens tout d'abord à vous présenter, avec l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012. Nous vivons à l'ère de la performance et de la consommation. Aucun sujet n'échappe à cette course effrénée, que ce soit la politique, la santé, l'aménagement du territoire, l'industrie. La gestion de notre commune est une tâche difficile au regard des ressources financières que sont les nôtres. En effet, les charges de fonctionnement sont en constante augmentation alors que les recettes stagnent. Cependant en investissement, grâce à la signature du COCA (Contrat Communal d'Aménagement) avec le Président du Conseil Général, les aides financières du Département, de la Région Rhône-Alpes et de l'État sont stables. Nous pourrions réaliser les différents travaux programmés par ce contrat.

2011 Réhabilitation de la mairie pour en améliorer les performances énergétiques (l'étude est en cours chez l'architecte) Colombarium (La commande est passée à l'entreprise GRANIMOND).

2012 Réaménagement du terrain de foot et création d'un terrain d'entraînement (sur la partie non constructible de la zone artisanale) Réhabilitation du logement du bâtiment de la boucherie

2013 Aménagement des espaces publics et création de chemins piétonniers, de l'église à l'espace Pré Martin (le long du Temay).

2014 Transformation de l'ancienne caserne en salles de réunion et salle pour les jeunes.

La baisse de la consommation énergétique est aussi un enjeu d'avenir important pour notre planète ; nous isolerons en premier la mairie, ce bâtiment est déjà classé dans la catégorie C grâce à un suivi régulier des consommations énergétiques, nous atteindrons le niveau B.

Nous effectuerons le bilan énergétique, financier et sécuritaire après une année d'extinction de l'éclairage public de 23 heures 30 à 5 heures 30.

En ce qui concerne l'Urbanisme, les constructions sont maintenant encadrées par les contraintes du SCOT (schéma de Cohérence Territoriale) du Sud Loire auquel nous appartenons (de Montbrison

à notre canton). Nous travaillons actuellement avec les architectes et urbanistes du parc régional du Pilat afin de choisir un Maître d'œuvre pour l'aménagement de la zone du Pré Battoir que nous mènerons en concertation avec les habitants du quartier.

Notre challenge et notre devoir ont été de respecter l'aspect financier de l'enveloppe budgétaire 2011 sans dépasser ses limites. Je peux vous dire que ce contrat a été rempli et qu'aucun prêt ne nous a été nécessaire y compris pour la construction de la station d'épuration. Ainsi, depuis 4 ans, la commune n'a cessé d'alléger le poids de la dette, sans augmenter les impôts communaux, pour le bien de tous. L'article de La Tribune Le progrès en date du 17 novembre dernier montre que notre taxe foncière a simplement suivi l'inflation 9,2% sur cinq ans alors que celui de notre chef lieu de canton a augmenté de 34,6 % pendant la même période. Qu'en ces temps dits « difficiles » où les incertitudes sont grandes et les équilibres planétaires fragiles, nous puissions trouver tous ensemble la solidarité nécessaire pour surmonter les problèmes qui pourraient se présenter. Pour autant, sous réserve de le vouloir et de nous donner les moyens, nous pouvons préparer à nos enfants et petits-enfants de meilleurs lendemains, et épargner aux générations à venir les catastrophes annoncées. Les communes, le département la Région et l'État doivent prendre les mesures qui s'imposent, et surtout montrer l'exemple. Chers Pirailons, j'ai grand plaisir à vous réaffirmer que nous serons toujours plus désireux de servir au mieux notre village dans des conditions de solvabilité financière saine afin que l'héritage des futurs élus municipaux soit gage de sérénité. J'adresse mes remerciements au personnel communal administratif, technique, école et multimédia pour leur travail quelque fois ingrat ainsi qu'à l'équipe municipale qui, jour après jour, découvre la difficulté de gérer une commune et de satisfaire les demandes (parfois contradictoires) des administrés en gardant à l'esprit que la priorité est l'intérêt collectif et communal. Je vous souhaite une nouvelle année de bonheur, santé et paix.

VIE COMMUNALE

François TIOLLIER nous a quittés

François TIOLLIER notre ancien Maire s'est éteint mardi 13 décembre. Nous sommes tous restés sans voix et profondément attristés à cette annonce avec en nous un douloureux sentiment d'injustice face à ce départ brutal alors qu'il disait son espérance dans ses traitements en cours.

Il est arrivé à St Julien suite à une mutation au sein de son entreprise, puis suite à la fermeture de l'entreprise, il partit terminer sa carrière dans la région lyonnaise mais resta fidèle à son village d'adoption. Avant ses fonctions électives, il s'occupa longuement avec son épouse Cathy de la gymnastique ; il a été moniteur général de cette fédération.

Il fut élu pour la première fois à St Julien en 1989 comme conseiller municipal ensuite il assumait la charge d'adjoint de 1995 à 2001 puis de maire de 2001 à 2008. Depuis sa décision de ne pas briguer un second mandat de maire, il s'était investi sans compter dans le rassemblement des St Julien de France

et surtout dans l'ADMR où il organisait le planning des employés avec ses compères de l'association au service des anciens.

Nous devons à son opiniâtreté et à son esprit créatif la réalisation de la maison des associations, du terrain de tennis, de l'espace loisir et de la nouvelle école, réalisation dont il était le plus fier et il pouvait l'être, car il en fut le principal investigateur.

Nous connaissons tous François, notre ancien Maire ; son sourire et son amabilité resteront pour longtemps présents à nos esprits et dans nos cœurs. Les mots viennent à manquer pour dire notre tristesse et notre désarroi d'avoir perdu ainsi un Piraillon qui faisait parti de notre quotidien et qu'il était agréable de rencontrer. Nous devons nous rappeler l'homme qu'il était à la fois déterminé, entreprenant, imaginatif, pragmatique, généreux, enthousiaste, droit et d'une profonde honnêteté.

François nous a quittés trop tôt, mais il a



vécu et vivra encore longtemps au travers de son engagement et de son action au service de tous. A toute sa famille et avant tout à son épouse Cathy nous voulons dire notre plus profonde sympathie et notre inaltérable fidélité à sa mémoire.

Le Conseil Municipal

Projets Communaux :

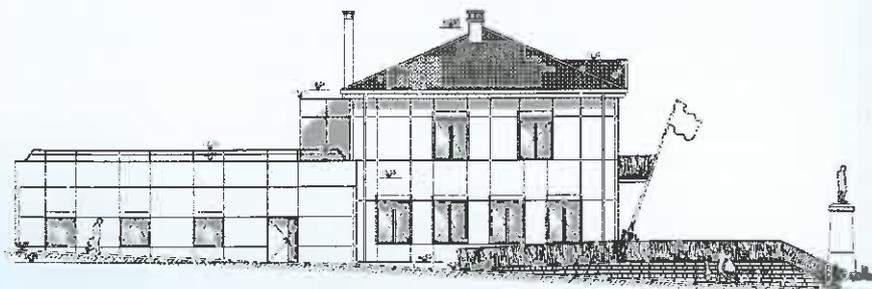
Lotissement «le Pré Battoir», Aménagement du Village

Les juges du Tribunal Administratif ont finalement considéré que la voirie entre le lotissement de la Bégude et le futur lotissement n'était pas créé lors du dépôt du permis d'aménagé en janvier 2007 et ont cassé ce dernier. Notre avocat nous conseillait de créer la voirie et de représenter le même dossier, mais les règlements d'urbanisme ont changé (SCOT : Schéma de COhérence Territorial de sud Loire) et nous avons décidé de reprendre l'ensemble du projet. Pour l'instant nous réfléchissons avec différents partenaires comme le Parc du Pilat afin de construire au mieux un projet s'intégrant dans le paysage et la structure existante de ce quartier. Dès que nous serons prêts à démarrer ce projet, nous consulterons les habitants du quartier. Nous serons probablement amenés à conduire sa réalisation en plusieurs phases successives pour répondre aux exigences du SCOT qui limite le nombre annuel de nouvelles constructions.

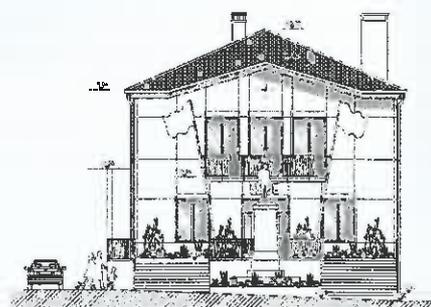
Le bureau d'études qui a travaillé sur l'aménagement du centre bourg nous avait fait une liste de propositions pour les années à venir. Le projet de refonte de nos deux places (celle de la Mairie et Louis Bancel) aurait coûté 1.3 millions d'euros et aurait dû être réalisé sans aucune possibilité de subvention selon les règlements actuels. Malgré l'intérêt de ce projet pour l'image du village, les raisons financières nous obligent à l'abandonner pour ce mandat. Son financement par l'impôt aurait conduit à quasiment doubler la taxe d'habitation pour les quinze années à venir. Nous nous recentrerons sur la rénovation de la Mairie ainsi que des réalisations plus modestes mais tout aussi nécessaires comme la réhabilitation du bâtiment de la boucherie (logement et façade).

Nous devons examiner l'impact financier sur le budget communal de chaque projet afin de pouvoir réaliser en parallèle et de manière raisonnable les investissements nécessaires. Le budget communal est un peu comme celui d'un foyer : il faut attendre d'avoir remboursé une partie de ses emprunts avant d'en contracter de nouveaux. Ceux qui ont été nécessaires pour se doter d'une nouvelle école en 2007 limitent notre capacité d'endettement.

Isolation de la Mairie



Nous avons souvent évoqué le contrat d'aménagement communal signé avec Monsieur Le Président du conseil général, la première réalisation contractuelle sera l'isolation de la mairie, nous vous montrons un des projets proposés par l'Architecte. Pour l'instant seul l'isolation du bâtiment est subventionnée, l'accès pour les personnes à mobilité réduite n'était pas prévu dans le contrat initial, nous cherchons le financement auprès des services de l'Etat, pour cet ajout. Le principe d'isolation est le suivant : une



couche d'isolant contre les façades actuelles, un espace vide pour la ventilation puis un bardage rapporté et jointé. Nous profiterons de ces travaux pour inscrire sur la façade sud de la mairie notre devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité. A cet instant nous attendons le chiffrage des différentes solutions proposées. A ce jour nous en sommes seulement à l'avant projet sommaire, il peut être modifié selon l'avis et le souhait des membres du conseil municipal, nous communiquerons sur l'avancement de ce projet.



ADMR DE ST JULIEN MOLIN MOLETTE



LE RÉSEAU ADMR

L'association ADMR qui intervient sur votre village est un maillon de la chaîne que constituent les 57 associations du département de la Loire.

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs qui n'ont pas changé depuis la création du mouvement en 1945 : le respect de la personne, l'esprit d'entraide, la volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes.

L'ADMR développe ainsi une action collective et décentralisée qui favorise la création et l'amplification du lien social entre toutes les composantes de la population locale.

Proches du terrain, les bénévoles connaissent les personnes à aider. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour écouter et évaluer les besoins et proposer une réponse adaptée.

Chaque intervention est assurée par des professionnels qui allient compétences et capacités relationnelles : leur rôle est d'accomplir au domicile de la personne aidée le travail convenu et ils nouent également avec elle une relation étroite d'écoute et de confiance.

L'ADMR tire sa force de la confrontation des visions de trois acteurs : le client adhérent, le bénévole et le salarié qui forment « le triangle d'or ». C'est sur ce mode de coopération tout à fait original que sont édifiées l'efficacité et l'utilité sociale de l'ADMR.

L'ADMR, POUR QUI ET POUR QUOI ?

L'ADMR a pour vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles (de la petite enfance à la fin de vie)

Pour les personnes âgées ou en situation de handicap : l'association ADMR de St Julien répond à votre demande sur les communes de St Julien MM ; Graix et Colombier ; Maclas et 2 hameaux de Bourg Argental.

Un bénévole référent se rend à votre domicile afin d'évaluer votre besoin et proposer le service qui correspond à votre situation. Soit il fera un dossier d'ouverture de droit pour votre caisse de retraite, soit il vous orientera vers le conseil général (en fonction du degré de dépendance de la personne) La mise en place des interventions est soumise au délai d'instruction du dossier par la caisse de retraite ou du conseil général (d'1 à 2 mois).

La participation financière dépendra des ressources du demandeur. Il est toutefois possible d'intervenir avant l'accord du dossier, mais dans ce cas le tarif horaire est de 19,16 €

Dans le cadre de la prévention et d'une meilleure sécurité à votre domicile, nous pouvons vous proposer le service de téléassistance FILIEN qui relie les bénéficiaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à des hôtesses téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en œuvre les secours (voisins, famille, médecin, pompiers...). Actuellement sur notre association 9 appareils de téléalarme sont installés.

- Pour les familles (qui n'ont plus d'enfants de moins de 16 ans) c'est l'association de Bourg-Argental qui intervient (association ADMR LES 3 VALLÉES : 04 77 39 79 51)

- Pour les familles rencontrant une difficulté temporaire :

Les possibilités d'interventions de l'ADMR sont soumises à la convention départementale relative à l'aide au domicile des familles : si un fait générateur met la famille en difficulté (grossesse, naissance, maladies, décès, réinsertion professionnelle pour un mono parent...), un diagnostic est rempli par un bénévole qui définit avec la famille les objectifs et la durée de l'intervention. Dans ce cas une participation financière est calculée en fonction du quotient familial de l'allocataire.

Dès que le dossier est complet, le délai de mise en place de l'aide est très court (sous 15 jours maximum).

- Pour les familles ou les personnes non fragilisées : Pour disposer du temps libre dont on a tous besoin, une aide peut être apportée dans le cadre de notre service « qualité de vie » pour le ménage et le repassage.

A ce jour, le coût horaire est de 18€.

La mise en place des interventions est rapide (sous 8 à 15 jours).

L'ACTIVITÉ DE L'ADMR par l'association de St Julien Molin Molette :

En 2011, 73 personnes âgées ont bénéficié des services de l'ADMR et 8612 heures ont été effectuées.

6 salariées de l'équipe résident sur St Julien M M. 2 salariées de l'équipe résident sur Colombier.

Le service «Petit Bricolage-Petit Jardinage» a été mis en place. Une personne est opérationnelle sur notre secteur. Pour information contacter : Mr Jacquemetton : tél 04 77 51 56 21 aux heures des repas.

LE BÉNÉVOLAT A L'ADMR :

Soucieuse de renforcer les liens de proximité, l'association ADMR de St Julien Molin Molette souhaiterait étoffer son équipe et lance donc un appel au bénévolat sur sa commune.

En effet une démarche de recherche de bénévoles a déjà porté ses fruits mais reste insuffisante.

Chaque bénévole qui peut donner un peu de son temps est une ressource précieuse pour l'association : nous nous efforçons de respecter le souhait de chacun en terme de choix de responsabilité et de limite du temps à donner.

Etre bénévole à l'ADMR c'est faire quelque chose de simple, de concret, et d'utile pour vos proches, vos voisins, pour des personnes fragiles ou en difficulté...Apporter votre présence, votre sourire, une heure de votre temps, votre écoute patiente, votre amitié, C'EST DÉJÀ BEAUCOUP !!

Nous vous invitons donc, si vous le souhaitez à nous rejoindre afin de découvrir le fonctionnement de notre association et si ce bénévolat correspond à vos attentes nous serons heureux de vous confier une responsabilité.

La maison des services ADMR de St Julien est ouverte au public les mardis de 8H30 à 11H30 et le jeudi de 16H à 17H 30 , Marilyn Richard, secrétaire de l'association vous y accueillera.

L'équipe des bénévoles.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés de la commune offert par le CCAS, aura lieu le **DIMANCHE 25 MARS 2012** à MIDI à la **SALLE DES FETES** de ST JULIEN.

Les invitations et inscriptions vous parviendront par courrier au début du mois de MARS.

Nous comptons sur vous.

APRÈS-MIDI THÉÂTRE

Notez et reprenez dans vos agendas la date **DU DIMANCHE 5 FÉVRIER 2012 à 15h** à la **SALLE DES FETES** DE ST JULIEN:

La troupe de théâtre **CHRYSALIDE** vous présentera sa nouvelle pièce : **LA DANSE DE L'ALBATROS**

Au profit du CCAS

Nous vous attendons très nombreux pour un après midi de détente et de rire.

PORTAGE DES REPAS

Comme chaque année, un point sur le portage des repas à domicile.

C'est un service du CCAS de ST JULIEN, qui contribue au maintien dans leur lieu de vie des personnes âgées et handicapées, dans le cadre du service à la personne.

Ces repas sont confectionnés et livrés par « LE CHAPON D'OR » traiteur à ST SAUVEUR EN RUE. De novembre 2010 à octobre 2011, il a été distribué plus de 900 repas.

Ce portage de repas est désormais étendu à toute personne, sans condition d'âge, pour une période bien déterminée et ayant des difficultés passagères d'ordre médical, par exemple sortie d'hospitalisation ou autre.

Ce service fonctionne tous les jours : **du lundi au vendredi** avec **double portage** pour le **samedi**.

Pas de livraison les dimanches et jours fériés.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux jours et heures d'ouverture.

Les membres du CCAS vous présentent leurs vœux les meilleurs pour une heureuse année 2012

Les monuments aux morts de Saint Julien-Molin-Molette

« La grande guerre » de 14-18 a marqué l'esprit des populations de nos villages.

Quatre vingt neuf hommes de Saint Julien-Molin-Molette sont morts au champ d'honneur. A la fin de cette guerre l'idée d'ériger des monuments commémorant les sacrifices endurés germa dans les esprits pour marquer le souvenir et surtout pour dire plus jamais ça.

Le 8 mars 1921, le conseil municipal, sous la mandature d'Albert Valès, prend une première délibération afin d'ouvrir une souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France. C'est en séance du 22 novembre 1921 que sera nommée la commission chargée « d'ouvrir une souscription publique et d'étudier tous les projets relatifs à l'emplacement et à l'érection d'un ou plusieurs monuments commémoratifs ». Le conseil désigne MM. Odouard Jules, Vallat Louis, Richard Joseph, Cognet Joseph, membres de la commission des travaux et MM. Chatagnier Adrien, Barbarin Jean-Antoine et Gamet Joseph, conseillers municipaux.

En séance du 19 mai 1922, les propositions sont présentées et le conseil décide d'ériger deux monuments commémoratifs. Le premier « à l'emplacement situé sur la Grand'Place, emplacement distant de onze mètres du mur de clôture du dépôt de charbon communal et à égale distance du chemin de Grande Communication n° 12 et du mur de clôture de la propriété de M. Blanc d'Alissac, industriel ». Le second au cimetière sur l'emplacement réservé aux concessions temporaires. « Il choisit comme projets de monuments les deux projets dressés par M. Bardel Félix, architecte à



Grenoble, 8 rue Thiers le 12 avril 1922. Approuve le devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter pour l'érection des deux monuments dressés par M. Bardel, architecte, le 8 mai 1922 et le traité de gré à gré passé avec M. Louis Gay, marbrier, rue de la Croisette à Annonay (Ardèche) le 15 mai 1922 pour l'exécution desdits travaux. Le montant de la dépense est estimé à trente mille francs. Ladite dépense sera couverte par une souscription publique et par un crédit complémentaire que le conseil s'engage à voter au budget additionnel de 1922. Ce crédit complémentaire comprendra le crédit non employé de huit mille francs inscrit au budget additionnel de 1921 sous le titre : « érection d'un monument aux morts de la guerre. »

Le préfet de la Loire approuve cette décision le 2 août 1922.

Une nouvelle délibération est prise le 28 août 1922 pour demander au préfet de valider l'ouverture de la souscription publique. Ce même jour le conseil, répondant à une lettre du Club Alpin Français relative à une subvention au profit d'un monument à ériger au sommet du Ballon de Guebwiller, en l'honneur des Diables Bleus (chasseurs alpins), morts pour la France, vote une subvention de 50 francs pour parfaire l'œuvre qu'il a entreprise.

En séance du 10 septembre 1922, le conseil décide d'inscrire sur chacun des monuments commémoratifs les noms des enfants de Saint Julien-Molin-Molette morts pour la France du 3 août 1914 au 11 novembre 1918.

En séance du 15 octobre 1922, les inscriptions prévues sont précisées : « Face principale : St Julien-Molin-Molette à la mémoire de ses enfants morts pour la France 14-18 et Pro Patria. Faces latérales : les noms et prénoms par ordre alphabétique de tous les enfants morts pour la France. Face postérieure : Monument élevé par souscription publique et par la commune. Inauguré le... ».

En séance du 24 novembre 1922, et « conformément à la loi du 25 octobre 1919, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention de l'état aussi importante que possible au profit de l'érection de deux monuments commémoratifs ». Le conseil fait ressortir que :

- 1° Le montant de la dépense (construction des monuments, imprévus et frais d'inauguration) s'éleva à environ quarante mille francs ;
- 2° Le montant actuel de la souscription publique est de neuf mille huit cent quarante et un francs trente centimes ;
- 3° Le montant des crédits inscrits au budget additionnel de 1922 s'élève à trente deux mille cinq cents francs (30 000 pour l'érection des monuments et 2 500 pour les frais d'inauguration) ;
- 4° Ces dépenses seront prélevées sur les fonds disponibles.
- 5° La population s'élevait en 1911 à 2323 habitants et en 1921 à 1734 habitants.
- 6° Le nombre des enfants de St Julien-Molin-Molette morts pour la France est de 89.
- 7° Le nombre de centimes communaux est de : ordinaire 84,8 et extraordinaire de 4,7.
- 8° La valeur du centime est de 152,97 francs.

Il est décidé de transmettre la même demande au Conseil Général.

En séance du 10 décembre 1922, le conseil arrête définitivement les inscriptions à graver sur les monuments : « Face principale : St Julien-Molin-Molette à la mémoire de ses enfants morts pour la patrie 1914-1918. Faces latérales : les noms et prénoms par ordre de dates de décès de tous les enfants de St Julien-Molin-Molette morts pour la France. Face postérieure : Monument élevé par souscription publique et par la commune inauguré le... ».

En séance du 23 mars 1923, M. Albert Valès, maire, soumet au conseil la liste de souscription publique consentie par la population et qui s'élève à la somme de onze mille trois cent vingt trois francs trente centimes.

En séance du 25 mai 1923, alors que les travaux sont en bonne voie, le conseil sollicite le préfet pour obtenir l'autorisation de débloquer une somme de 30000 francs pour le paiement de l'entrepreneur, M. Gay, marbrier à Annonay, suivant les conditions définies le 15 mai 1922. Lors de ce même conseil, la date de l'inauguration est fixée au dimanche 29 juillet 1923 et désigne la commission des travaux assistée d'un ou plusieurs délégués des sociétés

de commune (anciens combattants, musique et autres...)

A cette même séance, l'association des Poilus de la Grande Guerre de Saint Julien-Molin-Molette



sollicite une subvention. Cette association, présidée par M. Hippolyte Blanc d'Alissac, (lui-même officier d'infanterie qui s'est vaillamment battu) a encouragé cette démarche et veillé à apporter son soutien aux rescapés et aux familles des disparus.

En séance du 12 juin 1923, le conseil décide de fixer l'inauguration le 22 juillet 1923.

Enfin lors de la séance du 8 février 1924, le conseil reconnaît que le banquet officiel à l'occasion de l'inauguration de nos deux monuments commémoratifs le 22 juillet 1923 a coûté la somme de 1053,80 francs due à M. Bruyère, hôtelier. Il demande au préfet de bien vouloir autoriser le mandatement de cette dépense. On notera que le Franc de 1920 est l'équivalent d'un Euro actuel.

Voilà ce qui a été relevé dans les registres communaux par Jean Mazzoni sur l'érection à Saint Julien-Molin-Molette de deux monuments aux morts. Il convient de signaler que dans l'église existe un troisième monument commémoratif aux morts pour la France.

Au-delà des discours officiels pour la commémoration nationale du 11 novembre, ces quelques lignes ne sont rapportées que pour témoigner du ressenti de la population de notre village à la fin de cette terrible guerre où ses enfants (pour reprendre les mots d'alors) ont pris toute leur part.

Cette histoire ne s'est malheureusement pas terminée puisque nous voyons sur nos monuments que d'autres conflits avec les mêmes souffrances nous ont conduit à graver dans le marbre de nouveaux noms...

Jean Mazzoni, Maire-Adjoint,

Membre de l'association patrimoine pirailon.

Note : l'idée de cette recherche est venue d'une demande d'un internaute adressée en mairie à propos de l'érection du monument aux morts de la commune.

Le franc de 1920 vaut environ 1 euro actuel.

1 - Le programme des festivités est à chercher dans le livre St Julien Molin Molette Autrefois paru il y a quelques années.

Fatigue, stress, coût, pollution ? Et si on testait le covoiturage ?

REJOIGNEZ NOUS !

AVEC PLUS DE 550 covoitureurs inscrits sur le site du Pilat, ce sont des centaines de trajets que vous pouvez partager !

www.pilat-covoiturage.net

Le covoiturage permet de réduire ses coûts et de partager un trajet convivial. Vous pouvez covoiturer pour faire des courses, aller à une activité, aller au travail et aussi permettre à une personne sans voiture de se déplacer !



Les autres services de MOPI

Vous pouvez également venir vous renseigner sur les horaires de transports en commun du Pilat et des villes portes. N'hésitez pas à venir transmettre vos remarques.

Le site www.multitud.org permet de chercher un trajet sur un périmètre qui englobe Lyon - Vienne - Saint Etienne - Valence ... C'est un calculateur d'itinéraire de transport en commun régulièrement mis à jour.

De la documentation est disponible sur les projets vélos, les Pédibus, la réglementation pour les entreprises, les locations de deux roues sous condition, les aménagements cyclables et piétons, le covoiturage pour les spectacles ...

Enfin MOPI travaille également avec l'association Pilattitude et dans ce cadre met à disposition des vélos à assistance électrique aux adhérents.

FACILE :

1. Vous inscrivez vos coordonnées et signez une charte
2. Vous inscrivez votre trajet régulier ou ponctuel et validez votre itinéraire
3. Vous avez accès aux covoitureurs potentiels (coordonnées et trajets)
4. Vous les contactez pour covoiturer

RAPIDE :

Inscrivez-vous sur le site et venez rejoindre les 550 inscrits : www.pilat-covoiturage.net

PRATIQUE :

Pour toutes questions ou pour une aide à l'inscription : appelez MOPI, la Maison de la mobilité du Pilat au 04 77 93 46 86 les jours ouvrables ou Sylvie SARDA, la personne relais de Pilattitude 04 74 48 36 15

MOPI tient également une permanence à St Julien tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Voierie

2011 aura vu la fin du programme 2010 qui avait été retardé pour cause d'intempéries. Le programme prévu pour l'année 2012 comportera principalement les travaux suivants : le goudronnage de la Rue du lotissement du Parc du Soleil, de la Rue des Tissages, de la Montée des Fabriques, ainsi que l'aménagement de la route menant à Mainboeuf entre

la Rue du Mas et le Pont sur le Tacon. Pour les travaux d'entretien et de nettoyage des rues, la commune a fait l'acquisition en 2011 d'un godet pour le tracteur, un nettoyeur haute pression et un aspirateur à feuilles installé dans une remorque derrière le camion dans lequel les feuilles sont récupérées (voir photo).



SAPEURS POMPIERS

Qui sont les sapeurs pompiers volontaires ?

Ce sont des hommes et des femmes qui aiment leur territoire d'origine ou leur territoire d'adoption.

Vous aimez le travail en équipes, la convivialité et vous voulez vous intégrer au centre de secours de St Julien Molin Molette dans des lieux accueillants, chaleureux, animés où peut s'exprimer la volonté des personnes d'œuvre en faveur d'un bien commun.

Pour plus de renseignement,

vous pouvez contacter le chef de centre d'incendie et de secours de St Julien Molin Molette au 04 77 51 56 72.

Pourquoi pas vous ?

Homme ou femme, vous avez entre 16 et 55 ans. Vous disposez de temps libre et vous souhaitez rendre service à la collectivité. Vous êtes mécanicien, vous travaillez dans la santé, conducteur poids-lourds, etc. Vos compétences nous intéressent.



VIE COMMUNALE

Centre Multimédia

L'année 2011 fut riche pour le centre multimédia avec tout d'abord une nouvelle animatrice Christelle Bardy, dont le contrat aidé par l'état vient d'être renouvelé une seconde fois pour six mois. Elle effectue désormais la mise en page de La Lettre Pirailonne écrite par les Elus et éditée 3 fois dans l'année.

Notre Centre Multimédia situé à la maison des associations fait parti du réseau des centres des Inforoutes de l'Ardèche, syndicat intercommunal auquel la commune adhère. Suite à un appel à projet de ce syndicat, de nouveaux matériels ont été installés dans notre centre et permettront à Christelle d'accomplir de nouvelles missions d'accueil (traitement des photos et vidéos, utilisation d'outils pour effectuer des mises en pages) en plus des missions d'initiations classiques. Les utilisateurs peuvent donc utiliser des ordinateurs récents et à jour.

A partir de fin juin 2011, les élus de la Commission Communication et Christelle ont travaillé sur le nouveau site Web de la commune qui a été mis en ligne à la fin de l'automne. Après avoir fait peau neuve il permet à l'utilisateur d'avoir accès plus facilement aux informations déjà existantes mais aussi à de nouvelles comme un agenda des manifestations et la vie des associations ; sa mise à jour plus aisée garanti l'accès à une information à jour et plus pertinente. Nous l'espérons comme une « vitrine » plus attractive tournée vers l'extérieur. Un grand merci à tous pour le travail effectué. L'adresse du site est www.saint-julien-molin-molette.fr. Nous lançons maintenant un appel à tous afin d'envoyer toute information utile à Christelle qui se charge de le mettre à jour chaque semaine : centremultimedia.st.julienmm@orange.fr

Le dernier gros chantier fut le Bulletin municipal que vous êtes en train de lire. Il a été mis en page par Christelle Bardy (sur la base du travail de Sébastien Rose en 2011), dans le cadre d'une diversification de ses missions au centre et du développement de ses compétences objet du contrat avec l'état.



Conseils Municipaux

Séance du 25 octobre 2011

Baisse de la dotation de compensation : une majorité des conseillers désapprouve la proposition de diminuer de 1 % le montant de sa dotation de compensation reçue de la Communauté de Communes à la suite du transfert des compétences Tourisme, Économie et Petite Enfance à cette dernière.

Charges du RAMPE (relais assistance maternelle petite enfance) : approbation d'héberger gratuitement ce service par une convention entre la commune et la communauté de communes. Approbation de la charge du RAMPE à hauteur de 0.69€ par habitant.

Taxe d'aménagement : la réforme de la fiscalité de l'aménagement adoptée dans le cadre de la loi 2010-1658 du 29 décembre 2010 repose notamment sur la taxe d'aménagement qui se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), à la taxe départementale des espaces sensibles (TDENS) et à la participation pour aménagement d'ensemble (PAE). L'instauration de cette taxe est de plein droit dans les communes dotées d'un PLU ou d'un POS et le taux est fixé à 1 %. Une délibération est nécessaire pour fixer un taux supérieur ou pour renoncer à l'instauration de cette taxe. Le Conseil municipal décide de renoncer à l'instauration de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire de la commune.

Marchés publics : le Conseil accepte l'adhésion au projet de dématérialisation des proposé par le Conseil Général et autorise le Maire à signer la convention pour 5 ans.

Subventions : 300€ à la Classe 2013 et 250€ aux Amis du Val du Ternay.

Droit de préemption urbain : non exercé sur les immeubles cadastrés AE 80 et 271 au 9 rue Pré-Martin, AE 303 au 1 Impasse St.Joseph et AC 161 au 31 rue de la Modure.

Informations diverses :

- Terrain de foot : la solution retenue sera un terrain engazonné subventionné par le Conseil Général dans le cadre du COCA, la fédération française de foot et le ministère de la jeunesse et des sports.

- Zone Artisanale : l'entreprise MECA + a fait part de son intention d'acheter une parcelle de terrain afin d'agrandir son atelier. Le Conseil municipal est d'accord sur le projet de modification de la répartition des lots de la ZA restant en vente suite à cette demande.

- Lotissement Pré-Battoir : l'arrêt de la Cour administrative d'appel de LYON a annulé le jugement du 5/11/2009 du Tribunal Administratif de LYON ce qui a pour conséquence d'annuler l'autorisation de lotir accordée à la Société DEFI S.A.S car au 30/01/2007, date du permis, aucun élément permettait de considérer que la création d'une voie nouvelle entre le lotissement de la Bégude et le futur lotissement serait certaine. De

nouvelles études seront nécessaires avant de redéposer un permis de lotir en adéquation avec la réglementation en vigueur du Schéma de Cohérence Territoriale de Sud Loire.

Séance du 17 novembre 2011

Projet de Contrat Enfance Jeunesse : le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. La convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service enfance jeunesse. Elle précise les engagements des partenaires signataires quant aux respects des activités et services proposés, dans un cadre légal et réglementaire. En contrepartie du respect des engagements, la CAF et la MSA s'engagent à apporter leur contribution à l'élaboration d'un diagnostic, à l'évaluation des projets et au versement de la prestation de service enfance jeunesse. Approbation par le Conseil.

Santé au travail : la convention relative à la médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents communaux prend effet au 01/01/2012 jusqu'au 31/12/2014. Le coût de l'adhésion est fixé à 80 € par agent pour 2012. Cette cotisation pourra être revalorisée annuellement. Approbation de son renouvellement.

Gestion des retraites CNRACL : projet de convention du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Loire (CDG 42) pour la gestion des dossiers CNRACL et l'envoi des données dématérialisées concernant le droit à l'information des agents pour la période du 01/01/12 au 31/12/13.

Commission intercommunale des Impôts : le Code Général des Impôts rend obligatoire la création, par les communautés de communes levant la fiscalité professionnelle unique, d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) avant fin 2011. Le Conseil désigne M. Hervé TROUILLET, commissaire titulaire dans la catégorie CFE, et MM. Pierre SCHMELZLE, Claude RAGONNEAU Commissaires suppléants.

Cotisation au CNFPT : le Centre National de Formation du Personnel Territorial a pour mission l'organisation et la mise en œuvre des différentes formations obligatoires et facultatives proposés aux fonctionnaires territoriaux. Le financement de cet organisme est assuré par une cotisation des employeurs territoriaux. Les Parlementaires ont voté la diminution de cette cotisation de 1 % à 0.9 %. Cette baisse des revenus du CNFPT portera atteinte à la qualité du service et au droit à la formation du personnel territorial, le Conseil prend une motion pour le rétablissement à 1 % de cette cotisation.

Pouvoir de Police en matière d'Ordures Ménagères : le Maire a pris un arrêté afin de s'opposer au transfert de ses pouvoirs de police spéciale en matière

de déchets ménagers au Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat ; arrêté nécessaire pour éviter un transfert automatique prévu, à compter du 01/12/2011, par la loi n°2010-1563 du 16/12/10.

Étude Prospective d'Aménagement du Territoire (EPAT) : les nouvelles modalités des raccordements électriques ont conduit les collectivités à maîtriser les dépenses publiques liées notamment aux travaux d'extensions et de renforcement des réseaux. Pour les aider dans leurs démarches, le SIEL propose une nouvelle compétence optionnelle l'«EPAT» avec deux options : une assistance opérationnelle dans le cadre de pré-aménagement de zone et dans la sectorisation pour la taxe d'aménagement pour les communes qui l'ont instituée ou une assistance opérationnelle dans l'élaboration, révision ou modification des documents d'urbanisme.

Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : Jean MAZZONI informe le Conseil de la possibilité de réaliser une étude sur le patrimoine architectural de la commune pour la création d'une AVAP ; étude d'un coût de plus de 20 000€ subventionnée à 50% par la DRAC. Le Conseil se donne le temps de la réflexion afin de bien saisir les enjeux ; une réunion avec l'architecte du bâtiment de France sera organisée en janvier 2012.

Adhésion de la Future Charte du Parc du Pilat : le Conseil devra se positionner par OUI ou NON avant mars 2012. Un échange de vue a eu lieu entre les membres du Conseil. Un temps de réflexion a été proposé à l'ensemble du Conseil.

Séance du 20 décembre 2011

Minute de silence en hommage à François TIOLLIER, ancien Maire, décédé le 13/12.

Adhésion à la compétence optionnelle EPAT : le comité du SIEL a décidé la mise en place cette nouvelle compétence « E.P.A.T » Étude Prospective et Aménagement du Territoire dans le domaine des réseaux secs. Le montant de l'adhésion s'élève à 200 € par an. Elle a pour but d'accompagner les communes dans l'instruction des demandes d'urbanisme. Le conseil décide d'adhérer avec l'option 2 (assistance opérationnelle dans l'élaboration, révision ou modification des documents d'urbanisme pour une contribution de 1 000 €).

Colombarium : après consultation, l'entreprise GRANIMOND ayant fait une offre à 7 221€ HT a été retenue. Le monument sera composé de 12 cases de 2 urnes en granit rose, un jardin du souvenir avec livre du souvenir et un banc.

Cantine Scolaire : le collège du Pilat a fixé le tarif du ticket de cantine à 3.25 € à partir du 1er janvier 2012, le Conseil municipal décide de s'aligner sur ce tarif et de porter le prix du ticket de cantine de 3.20 € à 3.25 € à compter du 1er janvier 2012. Rappel : les frais de service sont entièrement pris par la commune.

Subventions : sur proposition de la commission Vie Associative le conseil accorde 400€ à Radio d'Ici et 100€ à l'objet qui Parle; il décide également d'acquiescer une réalisation d'une cabane en osier d'une valeur de 350 €.

Ligne de Crédit : renouvellement d'une ligne de crédit auprès du crédit agricole d'un montant de 243 000 € sur 12 mois à taux variable (2.5345 % en décembre 2011) en cas de besoin de trésorerie; à noter qu'elle n'a pas été utilisée en 2011.

Budget 2012 : le Conseil autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2012 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2011 tant que le budget 2012 n'est pas voté.

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture du mardi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Le samedi : de 9h à 11h
Tél. 04 77 51 51 11

mairie.st.julien.molin.molette@wanadoo.fr
Permanence du Maire : sur rendez-vous au 04 77 51 59 80

LA DÉCHETTERIE

Ouverture toute l'année :
Lundi et Vendredi 13h30-17h
Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-17h
Horaires d'été (du 16/05 au 5/09) :
Lundi et Vendredi 13h30-18h
Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-18h

ALLÔ, SERVICE PUBLIC

La première réponse à vos questions administratives
Du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 14h
tél. 3939 (0,12 euros/mn TTC à partir d'un poste fixe)
mail www.service-public.fr

TRANSPORT

St-Julien-Annonay : tarif 2€ l'aller
Tous les mercredis :
départ St-Julien le Faubourg à 14h10
Retour Annonay Gare routière n°12 à 17h25
Tous les jours en période scolaire
et dans la limite des places
disponibles dans les autobus scolaires :
départ St-Julien le Faubourg à 7h15
retour Annonay Gare routière à 17h25 et 18h15

NUMEROS A RETENIR

Mairie tél.	04 77 51 51 11
Fax	04 77 51 50 79
Pompiers	18 ou 112
Médecins	04 77 51 56 55
C. H. Annonay	04 75 67 35 00
Urgences	04 75 33 33 33
Pharmacie	04 77 51 51 69
Poste	04 77 51 52 74
Culte catholique	04 77 39 63 40
Office de tourisme de Bourg-Argental	04 77 39 63 49
Syndicat d'Initiative de St-Julien	04 77 51 53 32

METEO 2011

Claude nous dit que cette année a été dans l'ensemble assez convenable avec, comme partout aux alentours, des périodes très sèches (pas une goutte en avril et seulement 25mm d'eau en mai) et quelques brefs épisodes de pluie abondante (exemple : mini tornade le 26 août avec 40mm ; orages des 16 et 22 juin avec entre 30 et 40mm en une demi heure). En 2011 il est tombé une dizaine de centimètres de neige et 630 mm de pluie contre 1.20m de neige et 730mm de pluie en 2010.

Du côté des températures, l'année fut plutôt douce à chaude sans fortes gelées. Le jour le plus froid était le 3 janvier avec -8°C et le plus chaud le 22 août avec 34°C.

Prévisions pour 2012 : d'après les anciens les années bissextiles sont hors normes ... Au cours des « Quatre Temps de l'Avent » les 14, 16 et 17/12/2011 les conditions météo ont été très mouvementées avec des vents changeant de direction. Nous devrions avoir un premier trimestre avec un temps très changeant et sans grand froid.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

EXTRAIT ET COPIE D'ACTE DE NAISSANCE

À la mairie du lieu de naissance

Indiquer: nom, prénoms, date de naissance

Gratuit*

EXTRAIT ET COPIE D'ACTE DE MARIAGE

À la mairie du lieu de mariage

Indiquer : nom, prénoms, date du mariage

Gratuit*

EXTRAIT ET COPIE D'ACTE DE DÉCÈS

À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

Indiquer : nom, prénoms, date de décès

Gratuit*

CARTE D'IDENTITÉ

(VALABLE 10 ANS)
DÉLAI D'OBTENTION : 1 MOIS ENVIRON

Mairie du domicile

2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 copie d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte

Gratuit

COMPTE-TENU DU DÉLAI POUR L'OBTENTION DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, IL EST CONSEILLÉ DE DÉPOSER LE DOSSIER DE DEMANDE LONGTEMPS À L'AVANCE EN CAS DE BESOINS IMPÉRIEUX (DÉPART À L'ÉTRANGER, EXAMENS...)

DUPLICATA LIVRET DE FAMILLE

Mairie du lieu de mariage

Légalisation de signature
Apposer la signature à la mairie

Gratuit

PASSEPORT

(VALABLE 10 ANS)
DÉLAI D'OBTENTION : 10 JOURS ENVIRON

Mairie de Bourg-Argental

Prise d'empreintes et de photos, 1 timbre fiscal de 89 euros, 1 justificatif de domicile, 1 copie d'acte de naissance

89 €

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE DES MINEURS

Mairie du domicile

Carte d'identité du mineur et livret de famille

Gratuit

* JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE POUR ENVOI PAR CORRESPONDANCE





Parc naturel régional du Pilat



Révision de la charte

Quel sera le contour du Parc du Pilat en 2013 ?

L'heure est venue pour chaque commune de s'engager dans le Parc de demain en approuvant la charte du Parc « objectif 2025 ». Les conseils municipaux doivent se prononcer avant la mi-mars 2012.

Pendant plus de 3 années, le Pilat s'est remué les méninges : élus, habitants et partenaires du Parc ont travaillé sur le nouveau projet de charte en vue du renouvellement du label Parc naturel régional pour la période 2013-2025. Le texte élaboré en commun constitue la charte du Parc « objectif 2025 », projet de territoire auquel les collectivités du Pilat doivent adhérer sans réserve pour conserver leur label « Parc du Pilat ».

Le projet de charte se structure en 5 grands chapitres :

Le premier chapitre propose d'établir une gestion maîtrisée des espaces et des ressources : afin d'atteindre un équilibre dans l'usage des espaces tout en préservant biodiversité et qualité des paysages.

Le deuxième vise l'adoption sur notre territoire de modes de vie plus sobres et plus solidaires : pour habiter, consommer et se déplacer sans porter atteinte aux ressources et aux qualités du territoire tout en renforçant les liens sociaux et culturels au sein du Pilat ou avec les villes-portes.

Le troisième concerne la généralisation de modes de production durables en lien avec la consommation locale : afin de poursuivre la production de richesses à haute valeur naturelle et de profiter des bassins de consommation de proximité.

Le quatrième chapitre invite à conserver une ouverture de notre Pilat pour expérimenter, innover, inventer dans le cadre de partenariat ou de réseaux de solidarité équilibrés avec les agglomérations voisines et d'autres territoires de proximité ou d'ailleurs

Le cinquième et dernier chapitre ambitionne une mobilisation de tous les citoyens pour changer d'ère : chacun d'entre nous doit être acteur de ce projet et être accompagné dans ses changements de comportement pour continuer à faire du Pilat un territoire d'exception.

En consultant le site internet

www.pilat2025.org,

vous pourrez visionner un petit film qui vous présentera ce projet de charte en moins de 5 minutes. Bon visionnage !

Les patrimoines du Pilat désormais en ligne

www.pilat-patrimoines.fr, un nouveau site internet pour mieux connaître les patrimoines du Parc du Pilat, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels. Et chacun pourra contribuer à l'enrichissement de ce site... Après la création en 2009 de l'observatoire participatif de la flore, en 2010 de celui des papillons, fin 2011 lancez-vous aux côtés du Parc dans l'inventaire participatif du patrimoine industriel ...

Contact :

Adeleen Chiles Tel. 04 74 87 52 01
E-mail. achiles@parc-naturel-pilat.fr

Abonnez-vous à la newsletter du Parc du Pilat

Pour plus de renseignements, contacter **Francine Beauvisage** au Parc
Tel. 04 74 87 52 01

E-mail. fbeauvisage@parc-naturel-pilat.fr

En complément de l'Echo des chirats diffusé 2 fois par an dans les boîtes à lettres des Pilatois, le Parc du Pilat crée une lettre électronique. Envoyée par mail aux personnes qui se seront abonnées, elle informe de l'actualité du Parc.

Pour s'abonner, rendez-vous sur www.parc-naturel-pilat.fr

Investissez dans la première Centrale Villageoise Photovoltaïque

La commune des Haies accueillera la première Centrale Villageoise Photovoltaïque du Pilat. Il s'agit d'un projet de mise en réseau des toits pour créer une énergie propre et respectueuse des paysages, avec des retombées économiques locales. La commune des Haies a été choisie au vu des critères techniques, de la motivation des habitants et des élus, d'installer la centrale.

Maintenant, l'heure est à la création de la société.

Si vous souhaitez investir et ainsi participer au développement des énergies renouvelables dans le Pilat, c'est possible.

Plus d'informations sur

www.centralesvillageoises.fr

Contact :

Parc du Pilat 04 74 87 52 01

Plus d'informations sur

www.parc-naturel-pilat.fr

Parc naturel régional du Pilat

Moulin de Virieu – 42410 Pélussin

04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr

Vivre et télétravailler dans le Pilat

Le Parc naturel régional du Pilat conduit actuellement une enquête afin d'identifier le nombre et la nature des publics potentiellement intéressés par le télétravail, ainsi que leurs besoins réels (accompagnement, accès au

haut débit, accès à des services mutualisés,...) pour envisager une offre de services adaptée et réaliste.

Vous êtes intéressés par le télétravail, participez à l'enquête en ligne sur le blog dédié : <http://pilat-formation.blogspot.com>

Pour les communes qui souhaitent organiser un chantier Pilat Propre.

Lors de la semaine du printemps 2012, le Parc du Pilat renouvellera son opération Pilat propre et propose aux communes d'organiser leurs chantiers, en partenariat avec les associations locales, écoles, collèges,... Si votre commune souhaite organiser un chantier, vous pouvez aussi l'annoncer dans votre bulletin municipal.

ACTIVITÉS RÉCENTES À ST JULIEN MM

Rencontres de fin décembre 2011...

TAXI RAOUL

Après des années de taxi et chauffeur livreur sur la région lyonnaise, Raoul BUSCA ressent un ras le bol de la ville. Tous ses proches ont tenté l'expérience de la vie à la campagne alors pourquoi pas lui ... son frère étant à St Julien Molin Molette, c'est là qu'il ira ... S'installer à son compte pour faire ce qu'il sait voilà son projet. Il se forme et apprend qu'avant d'obtenir une licence VSL (véhicule sanitaire léger) il lui faudra exercer comme taxi au moins deux ans. En milieu rural c'est l'activité VSL qui rentabilise un taxi, il choisit donc d'être employé à Maclas et reporte à plus tard son projet. En 2011, une cessation d'activité à St Sauveur en Rue lui ouvre l'opportunité d'acheter une licence Taxi-VSL.

Depuis cet été TAXI RAOUL stationne ses deux véhicules (mini-bus de 8 places et berline) à St Julien et St Sauveur. Un contrat avec le SIVD pour le transport de scolaires matin et soir à partir de hameaux jusqu'à

St Marcel les Annonay lui a permis de créer un emploi à temps partiel, rendant ainsi un service qu'un autocar ne pourrait assumer. On comprend que ce qui plaît à Raoul c'est l'activité VSL, être au service d'un patient conduit en milieu hospitalier, discuter avec lui, l'accompagner dans ses démarches administratives, jusqu'aux admissions et parfois même jusqu'au médecin. Il apprécie ce contact humain riche d'échanges. Faire du VSL c'est aussi gérer son temps car les attentes sont parfois un peu longues, alors il y a toujours un livre et une grille de mots croisés dans le taxi, sans compter les rencontres avec les autres chauffeurs. Pour gérer son planning il compte aussi sur ses clients, quand on prend rendez-vous à l'hôpital on prend aussi rendez-vous avec son VSL. En compléments d'activité un taxi

peut faire des livraisons lorsque ses véhicules sont adaptés, c'est le cas avec certains acteurs économiques locaux. Et puis on peut faire aussi appel au taxi local pour partir en voyage ou plus simplement aller rendre visite à des proches et bien d'autres raisons.

Voilà une activité de proximité qui rend bien des services en milieu rural.

Bravo et bonne route Raoul.



INFOS

TAXI RAOUL
8 personnes 7jours/7
Raoul BUSCA
Tél. 06 23 51 28 16
taxiraoul@free.fr

LES RUCHERS DU TAILLIS VERT

Alex Vagnon est apiculteur. Animé par une véritable curiosité de comprendre ce qui l'entoure, Alex consacre la fin de ses études à la physique des matériaux et développe progressivement un esprit scientifique exigeant. Universitaire aux capacités reconnues, ses recherches sont appliquées dans des secteurs tels que l'industrie automobile, nucléaire ou militaire. Intègre dans sa façon de voir le monde, il se sent de plus en plus intimement en contradiction avec les chemins que la science pourrait lui faire emprunter ; fait volte face, quitte cet univers et décide « d'être inventeur » de sa vie à l'image de ses convictions.

Alex Vagnon quitte Grenoble et s'installe à St Julien en 2007, au Taillis Vert. De ses bagages, il libère l'envie de vivre autrement et le souvenir d'un savoir faire familial qui a façonné son enfance : l'apiculture.

Il récupère 50 ruches vides, en fabrique 30 autres et lance un premier appel à toutes les personnes susceptibles de pouvoir lui indiquer un essaim à cueillir [lien avec la photo du

conforme le contraignent à imaginer un nouveau stratagème : inviter son entourage à souscrire à son pari en parrainant une ruche afin d'acheter ses colonies d'abeilles manquantes. Au printemps 2009, il commence alors à produire grâce au soutien de ses souscripteurs et les rembourse en miel à l'automne. L'esprit d'entraide, le prêt de matériel, lui permet d'installer sa miellerie et ainsi commercialiser sa production. Le pari est gagné.

Aujourd'hui encore son esprit scientifique est au service de son activité. Il observe, conjugue, expérimente avec une profonde écoute ce monde animal atypique et fragile. Un équilibre précaire qui doit composer avec les aléas du climat, de l'environnement (traitement chimique des cultures, maladies, OGM ...) et des ressources florales du territoire.

Rien n'est jamais acquis, un déplacement de ruche mal apprécié sur un site ou à une mauvaise période météo peut être fatal. L'image du topographe supplante parfois celle de l'apiculteur. Ses abeilles travaillant dans un rayon de trois kilomètres, il connaît les reliefs du territoire qu'il n'a de cesse d'arpenter ; ses ruches sont à Taillis Vert, Chatagnard, le Col du Fayet, Félines, Graix ou Burdignes. Aussi rend-il régulièrement visite à ses ruches afin de palier au mieux à leur besoin et surveiller ainsi les différents états de la production conditionnée par la présence des espèces végétales avoisinantes : acacia, sapins, châtaigniers...ou un mélange : toutes fleurs...



La biodiversité de notre territoire est plus que primordiale pour la bonne santé des abeilles et la qualité du miel, qui se confirme par les compliments de certains de ses clients qui disent retrouver le goût du miel de leur enfance.

Depuis 3 ans, il fait partie des fidèles forains du marché de St Julien. Son stand est achalandé de différents miels, propolis, pains d'épices, cire, bougies ... Il travaille aussi avec l'Alterrenativ' et en réseau avec différentes AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Alex a choisi de s'installer comme apiculteur et tient à rester un « petit producteur » qui commercialise à l'échelle du territoire (vente directe et circuits courts surtout !) en cohérence avec son choix de vie.

INFOS
Alex Vagnon
lesruchersdutailisvert@gmail.com
tél. 06 63 28 37 36



monument aux morts)! Appel délicat et vain pour les non-connaisseurs! Sans suite véritable pour créer un cheptel conséquent. Cependant, les exigences d'une installation agricole

SOPHIE BORNE KINÉ

Nous sommes allés à la rencontre de Madame Sophie BORNE, Masseur Kinésithérapeute, installée à St Julien depuis le 24 août 2009. Après six ans à Maclas, cette habitante de Colombier décide de transférer son cabinet dans notre village où ses deux enfants sont scolarisés. Avec son mari, ils achètent la maison au 5 Place de l'Ancienne Bascule et installent leur lieu de travail au rez-de-chaussée ; pour y accéder il faut redécouvrir cette petite cours en contrebas à côté du restaurant « Les Pies Railleuses ».

Elle exerce aussi un peu dans les Maisons de Retraite de Maclas et St Julien, au FAM (foyer d'accueil médicalisé) de St Julien et en grande partie au domicile de ses patients en difficulté. Elle est amenée à se déplacer dans les environs proches de son cabinet ; les



INFOS
Sophie BORNE
Tél. 04 77 39 20 29

déplacements n'étant remboursés que pour le kiné le plus proche. Son activité est très planifiée car les patients ne viennent que sur rendez-vous après une prescription médicale. Dans son domaine il n'y a pas de garde puisque la seule urgence à traiter est le drainage bronchique du nourrisson ; si le cabinet est fermé c'est au service d'urgence de l'hôpital qu'il faut s'adresser. Une dernière précision : elle n'est pas ostéopathe, alors si tu as le dos coincé ce n'est pas elle qui te décoincera ...

SAS BORNE TP

Nous avons aussi fait la connaissance de Monsieur Nicolas BORNE qui vient d'établir cet été le siège social de son entreprise et son bureau à la même adresse que son épouse (5 Place de l'Ancienne Bascule). Une première expérience dans une grande entreprise de TP et le voilà prêt à reprendre l'entreprise familiale précédemment située à Tarentaise. La SAS BORNE TP est spécialisée dans le terrassement, l'assainissement collectif ou autonome, les branchements de réseaux, les captages de sources, les murs de soutènement, l'aménagement de cours ... Avec ses quatre salariés, ils travaillent les sols grâce à une mini pelle,



INFOS
SAS BORNE TP
tél. 07 86 48 33 38
borne.tp@orange.fr

une pelle à chenille et un tracto-pelle mais dans le village on le voit plutôt passer avec son petit camion plateau portant son nom au dessus de la calandre. Sa clientèle est répartie 50/50 entre public et privé. Avec une clientèle du côté Giers Ondaine, il a décidé de vivre de ce côté du Pilat et d'y implanter son activité en jouant la carte de la proximité et de la réactivité. La qualité de vie c'est aussi bien séparer le domicile du bureau... voilà qui est fait.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

BEUGRAND CHRISTIAN NOËL JOSEPH CLAUDE,
le 26 janvier 2011, âgé de 84 ans,
Célibataire
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite

JACQUES PIERRE LOUIS MAURICE,
le 28 janvier 2011, âgé de 85 ans,
Veuf de Jeanne Marie Joséphine de BERCEM
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 5 Impasse ST Joseph

ORIOU HENRIETTE YVONNE,
le 6 février 2011, âgée de 92 ans
Veuve de Henri Marius Auguste ROUCHOUZE
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 80 RUE DE LA MODURE

SAGE JOANNÈS EUGÈNE LOUIS,
le 11 mars 2011, âgé de 94 ans,
Époux de Marie Marguerite ORIOU
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, RUE DE LA MODURE

BOCHUD JEANNE MARIE CÉCILE,
le 10 avril 2011, âgée de 86 ans,
Veuve de Lucien Marius BLANCHARD
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

BONNEFOY MARIE ELISE CLAUDIA,
le 2 avril 2011, âgée de 97 ans,
Épouse de Jules Emile Vincent COSTE
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, LA GARINIÈRE

FOUREL JULIA GENEVIÈVE MARIE HENRIETTE,
le 13 avril 2011, âgée de 87 ans,
Veuve de Marcel Clément GOULON
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

ALONSO JEAN
le 18 avril 2011, âgé de 81 ans,
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 22 RUE DU TAILLIS VERT

BARRIERE ANDRÉE MARIE BAPTISTINE,
le 10 avril 2011, âgée de 85 ans,
Épouse de Joannès RICHARD
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

LAFOND GENEVIÈVE MARIE THÉRÈSE,
le 20 avril 2011, âgé de 85 ans,
Veuve de François MOUNIER,
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

JUNIQUE ANDRÉ MARIUS PAUL,
le 29 avril 2011, âgé de 88 ans,
Célibataire
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

DEBAS MARCELLE MARIE AUGUSTA LOUISA,
le 6 mai 2011, âgée de 91 ans,
Veuve de Jean Clément ANDRÉ
ST-MARCEL-LES-ANNONAY (ARDÈCHE), LES CHAVANNES

BAROU EDOUARD JOSEPH,
le 9 mai 2011, âgé de 89 ans,
Célibataire
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

BOUCHER MARIE HORTENSE,
le 15 mai 2011, âgée de 95 ans,
Célibataire
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 2 GRAND' PLACE

CHAPRIER JEAN LOUIS EMMANUEL,
le 13 juillet 2011, âgé de 86 ans,
Veuf de Marie Noëlie Baptistine PREBET
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

DUCHIER ANTOINE BAPTISTE RÉGIS,
le 15 juillet 2011, âgé de 78 ans,
Célibataire
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 4 DREVARD

ROCHE ODETTE MARIA MARCELLE JEANNE,
le 10 août 2011, âgée de 76 ans,
Célibataire
LIMONY (ARDÈCHE), 147 RUE DES PLATIÈRES

ROCHEDY MARTHE ANTOINETTE,
le 19 août 2011, âgée de 90 ans,
Célibataire
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

BURLAT ALICE MARIE JOSÈPHE,
le 29 août 2011, âgée de 81 ans,
Veuve de Jacques Charles MILANACCIO
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

LACHAL JOSEPH FRANÇOIS LOUIS,
le 22 septembre 2011, âgé de 89 ans,
Veuf de Juliette Marcelline TARDY
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, CHATAGNARD

DUFOUR PAULETTE MARIE ROSE,
le 2 octobre 2011, âgée de 89 ans
Veuve de Prosper Lucien CROZE
LYON 7 (RHÔNE), 15 ROUTE DE VIENNE

MATHEVET PAULETTE FRANCINE MARIE,
le 9 novembre 2011, âgée de 90 ans
Veuve de Louis Augustin SIMONNET
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, MAISON DE RETRAITE

TIOLLIER FRANÇOIS GEORGES MARIE,
le 13 décembre 2011, âgé de 69 ans,
époux de Catherine BOUCHÔO,
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, PARC DU SOLEIL

PERRIER MICHEL,
le 25 décembre 2011, âgé de 77 ans,
Célibataire
ST-JULIEN MOLIN MOLETTE, RUE DE PEYRONNET

MARIAGES

MARTINEZ SAUVEUR EMILE ET BAAS ISABELLE JACQUELINE PAULE
Le 9 juillet 2011

RICHARD Raphaël Eric Régis et NERI Cathy Marie-Louise
Le 16 juillet 2011

NOVO Sylvestre et DOUDAINE Florence
Le 23 juillet 2011

LACHAL Michaël et DOREL Jessica Michèle
Le 6 août 2011

NAISSANCES

Corentin Pierre Daniel DEBOST
Né le 12 mars 2011 à ST ETIENNE

Hortense Margot CHAMBEFORT - BAUD
Née le 1er juin 2011 à ST CHAMOND

Yasmine LIMONE
Née le 15 juin 2011 à ANNONAY

Noham LANDY
Né le 22 juillet 2011 à ANNONAY

Mael Kondo AWESSO
Né le 22 septembre 2011 à ANNONAY

Nawel KLAI
Née le 5 octobre 2011 à VAUX-EN-VELIN

Manon Paloma Eugénie MOREL
Née le 19 octobre 2011 à ANNONAY

Louka David Romuald FLANDRIN
Né le 3 octobre 2011 à ANNONAY

Lauren ODOUARD
Né le 13 novembre 2011 à ST ETIENNE



YASMINE LIMONE



CORENTIN DEBOST



MANON MOREL

HEUREUX !

Les portraits de celles et ceux qui auront fait le bonheur de leurs proches en 2011



MARTINEZ SAUVEUR
BAAS ISABELLE



LACHAL MICHAEL
DOREL JESSICA



NOVO SYLVESTRE
DOUDAINE FLORENCE



HORTENSE CHAMBEFORT-BAUD



LOUIKA FLANDRIN



RICHARD RAPHAEL
NERI GATHY



LAUREN ODOUARD



MAEL AWESSO

Futurs parents et mariés, pensez à nous faire parvenir vos photos sous format numérique à l'adresse : centremultimedia.st.julienmm@orange.fr

LES ASSOCIATIONS DE ST JULIEN MOLIN MOLETTE



Culture - Loisirs



Groupement



Solidarité



Sport



Vie locale

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

 JOSETTE OSTERNAUD
Mairie de St Julien MM
tél. 04 77 51 57 01

AIKIDO PIRAILLON

 RICHARD PELLEGRIN
tél. 04 77 39 76 24

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

 DIMITRI O DOUARD
10 rue du Mas
tél. 06 75 04 11 78

ATELIER LIBERTÉ

 YANNICK LETORD
5 rue Vieille
tél. 04 77 51 53 23

BIBLIOTHÈQUE « À LIVRE OUVERT »

 JANINE CROZIER
4 Rue Pré-Battoir
tél. 04 77 51 52 27

BIEN VIVRE À ST JULIEN

 ALLEN LEDERLIN
13 Rue Pré-battoir
tél. 06 82 30 68 39

CENTRE DE FORMATION BOULISTE DU PILAT

 NICOLAS TILMANN (CFB)
35 rue de la Modure
tél. 04 77 51 58 30

CERCLE JEANNE D'ARC

 GEORGES RICHARD
1, montée des Anges
tél. 04 77 51 57 17

CINÉMOLETTE

 RACHEL PATY
tél. 04 77 51 58 51 (Rachel) /
06 73 32 15 53 (Yannick)

CLUB JOIE DE VIVRE

 LUCIENNE DENIS
30 Avenue de Colombier
tél. 04 77 51 52 92

COMITÉ DES FÊTES

 CLAUDE BONNARD
15 rue du Faubourg
tél. 04 77 51 53 45

DYNAMIQUE PIRAILLONNE

 JOSETTE DOREL
12 rue Pré martin
tél. 04 77 51 52 97

L'ART DES LIVRES

 ANNIE ZADEK
3 Montée Fabriques
tél. 04 77 51 56 29

L'ATELIER

 MR VEIT
Usine St Victor

L'ESSAIM DE JULIE

 ZoÉ ELIE
Usine Ste Julie
tél. 04 77 51 56 46

L'OREILLE EST HARDIE

 RACHEL PATY
20 rue Neuve ou 5 Montée
des Anges
tél. 04 77 51 58 51

LA BOULE DU TERNAY

 NICOLAS TILMANN
35 rue de la Modure
tél. 04 77 51 58 30

LES AMIS DU CAMPING DU VAL DU TERNAY

 Luc CAVY
Rue du Pré-Battoir
tél. 04 77 51 50 76

LES AMIS DU FOYER DU PILAT

 NATHALIE GODARD
8 Lot. Les Garennes
07340 CHARNAS ou
MARIE-JO PLASSON
2 rue du Mas
tél. 04 77 51 57 02

LES AMIS DU VAL TERNAY

 MAISON DE RETRAITE
13 rue de la Modure
tél. 04 77 51 50 64

LES ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD

 MAURICE DELORME
1 Montée des Anges
tél. 04 77 51 52 58

MUSIQUE À L'USINE

 MICHÈLE BERNARD
Le Pré-Battoir
tél. 04 77 51 53 85

PATRIMOINE PIRAILLON

 FRANÇOIS PERRIER
f.perrier@numericable.fr

RADIO D'ICI

 LOUIS PEREGO
6 RUE DE LA MODURE
tél. 04 77 51 52 60

RAYON DE SOLEIL

 CLAUDE BONNARD
15 rue du Faubourg
tél. 04 77 51 53 45

SOCIÉTÉ DE CHASSE

 PATRICK CELLARD
4 Montée du Calvaire

SOU DES ÉCOLES LAÏQUES

 JEAN-LOUIS PERON
2 Bis Montée des
Fabriques

SPORTING-CLUB PIRAILLON

 FRANCK BATIN
Tél. 04 77 51 58 66

SYNDICAT D'INITIATIVE

 CHRISTIAN BAAS
2 rue du Plâtre
tél. 04 77 51 55 42

TENNIS CLUB

 NICOLAS BANCEL
1 rue de la Condamine
tél. 04 77 51 50 47

TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE A ST JULIEN

 JEAN GIRODET
1 Montée des Anges
tél. 04 77 51 57 17

NOUS ET LE VILLAGE

 DIDIER BONNARD
Combenoire

STUDIO INTERNATIONAL MISE AU POINT

 FRANÇOISE FAIVRE
Chemin des Tissages
L'Orangerie
tél. 04 77 51 58 21

LES SAINT JULIEN- DE FRANCE

 MICHEL ENGELMAN
CLAUDE RAGONNEAU

LES COUPS-LEURRES DU FOU

 DIDIER COGNET
9 Chemin de la Madone
tél. 04 77 51 52 01
tél. 06 18 80 03 56

MOPI

 Maison des Associations
tél. 04 77 93 46 86



Dynamique Pirailonne

Dynamique Pirailonne
Mme Boucher Monique 04 77 51 47 80
Mme Cellard Monique 04 77 51 53 28



L'association la «Dynamique Pirailonne» a été créée en 1976. Nous suivons chaque lundi de 10h à 11h un cours de maintien en forme, assuré par Simone Sauvignet, qui est monitrice diplômée d'état et il se déroule dans une ambiance chaleureuse à la salle de sport de la salle des fêtes. Dans le courant de l'année, nous avons participé au concours de boules et de pétanque intersociété, organisé à St Julien par la «boule du Ternay» et «le cercle Jeanne d'Arc», pour la chandelure nous avons été cordialement invités

au Foyer pour partager un après-midi crêpes très agréable avec Myriam qui fait partie de nos adhérentes, nous nous sommes retrouvés avec nos collègues de Véranne pour terminer la saison autour d'un bon repas à Véranne et nous avons participé au Téléthon 2010 en organisant une tombola. Le bureau et les adhérentes remercient Mr le Maire et la municipalité pour leur subvention et le prêt de la salle de sport. Nous rappelons que les cours sont ouverts à tous mesdames et messieurs sans limite d'âge.

Sporting Club Pirailon

Sporting Club Pirailon
Franck Babin 04 77 51 58 06
www.scp.fr3.fr



Le Sporting Club Pirailon est l'association de football créée en 1980. L'effectif est de 15 débutants dont deux écoles de foot entraînés par Jean-Michel Ollagnier et Michel Mathevet ; de 14 joueurs U13 entraînés par Franck Peyrachon et Laurent Pénelon ; de 18 joueurs U15 entraînés par Franck Babin, Olivier Coste, Nicolas Tillmann ; de 23 seniors entraînés par Ivan Dasilva, de 15 vétérans dont le responsable de catégorie est Fabrice Odouard.

Le club est encadré par un bureau composé du président : Franck Babin, du vice-président : Jean-Yves Guigal, de la trésorière : Valérie Peyrachon, du secrétaire : Fabrice Odouard, responsable jeunes : Ollagnier J-Michel.

Les membres sont : Yvan Da Silva, Vallon Florian, Mickael Delebecque, Fabrice Dorel, Gaétan Dorel et Thierry Guion, Brunon serge, Despinasse J-François, Delbecque David.

Les entraînements ont lieu pour les débutants et les poussins le mercredi à 14h30, pour les U13 le mercredi à 17h et le vendredi à 17h45, pour les seniors le mardi et vendredi à 19 heures.

Concernant les U15, depuis cette saison une entente avec nos voisins bourgeoisans a été mise en place afin de pérenniser les effectifs dans un avenir proche.

Au terme de la première phase le pari semble réussi puisque une superbe ambiance règne au sein de ce groupe. Entraînement mercredi à partir de 17 h à St Julien et vendredi à partir de 17 h à Bourg Argental.

A l'occasion de ses 30 ans, le club a changé le nom de son stade. Depuis cette année le stade de la condamine est devenu le stade Marcel Thiollière, le sporting rendant ainsi hommage à une des personnalités de St Julien s'étant investi pour ce club.

A cette occasion, les licenciés ont été heureux et rassurés d'apprendre au cours du discours de Mr le maire que le chantier du stade devait être programmé pour le mois de juin, permettant au sporting de s'ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir.

Le SCP recrute dès 5 ans dans son école de foot, c'est par le recrutement des jeunes que le club pourra assurer sa pérennité.

Le plaisir de jouer et l'intégration des nouveaux constituent les priorités du club.

Le SCP remercie tous ses bénévoles qui donnent sans compter de leur temps que ce soit pour l'encadrement des équipes, l'entretien des locaux, la logistique, l'organisation de festivités.

Le 7 et 8 janvier 2012 aura lieu le tournoi Jacky TESTUD au complexe sportif de Bourg Argental, réservé aux licenciés, néanmoins tous les bénéficiaires de ce tournoi allant à la recherche contre le cancer, nous ne vous dirons qu'une chose, venez nous voir c'est pour la bonne cause !!!

Nous vous rappelons notre soirée privée qui aura lieu le 31 mars 2012 sur cartes (point de vente au bar des arcades début février) ainsi que l'assemblée générale qui aura lieu le 15 juin 2012. Le SCP vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Notre association a la chance d'avoir près d'une centaine de membres. Certains sont plus assidus que d'autres, une partie des licenciés participe régulièrement à des compétitions locales, départementales ou régionales, d'autres se limitent à des parties amicales notamment le mardi après midi et dimanche matin lorsque notre boudrome extérieur du jardin public est ouvert, c'est-à-dire dire du printemps à l'automne..

Pendant cette période le boudrome est ouvert tous les jours de la semaine pour ceux qui désirent pratiquer ou s'entraîner. Les rassemblements hebdomadaires ont lieu le mardi à partir de 14h et le dimanche de 9h30 à 12h. Toutes les

Association sportive bouliste du Ternay

générations se côtoient, plaisent, jouent et s'amuse.

L'ambiance est si chaleureuse que nous accueillons de très nombreux Ardéchois, Maclairais, St Appolinaires.

Nous avons différents types de tournois entre sociétaires : le challenge Michel et Louis CELLARD, qui a été remporté par L. CHIFFE, H VIALETTE, C BONNARD, D DUMAS, le challenge Georges et Jeannine FANGET a été gagné par L RICHARD et L CORROMPT, le tournoi inter sociétés du 1er mai a vu triompher le comité des fêtes avec G DOREL, D DUMAS, P DUMAS et L RICHARD, le vainqueur du but d'honneur est JL BARIOT. Maintenant les tournois officiels : le challenge G BERNARD a vu la victoire d'une équipe de St Marcel les Annonay, celui du challenge VILLON a été gagné par une équipe locale composée des deux jeunes espoirs J L FORRY et M RICHARD, le challenge Jean PICHON a été gagné par J

L BARIOT. En 2012, toutes ces compétitions seront de nouveau au calendrier.

L'an prochain (2012) il est prévu une sortie récréative.

Les jeunes boulistes s'entraînent avec des moniteurs agréés, ces derniers seront heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Ce sport demande des qualités d'adresse, de concentration mais aussi de résistance physique. Si la vie associative vous manque, venez nous rejoindre à partir d'avril au jardin public le mardi après-midi et le dimanche matin, seule la bonne humeur et l'esprit de camaraderie sont obligatoires pour participer à ce sport de détente. N'hésitez pas à vous essayer à ce loisir, il est excellent pour se détresser et peut se pratiquer par des enfants d'une dizaine d'années, jusqu'au 3ème âge.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir encore une fois, seule la sympathie et la bonne humeur sont obligatoires.

Syndicat d'Initiative

Accueil et information touristique

Afin d'assurer sa mission première, qui est l'accueil et l'information touristique, le Syndicat d'Initiative ouvre ses portes chaque année de début Juillet à mi-septembre. Six jours sur sept cet accueil est possible grâce à une vacation et cinq bénévoles. En 2011, le nombre de visiteurs a été supérieur à 1200 en augmentation de 30 % par rapport aux deux années précédentes.

Animations diverses

En juin 2011 le Syndicat d'Initiative a apporté son concours à l'Association « Saint Julien de France » pour la visite du village et lors des déplacements des 102 visiteurs venus de toute la France.

A cette occasion l'exposition sur l'histoire de la Soie à St-Julien a de nouveau été présentée.

Enfin comme chaque année le 8 Décembre un jeu a été proposé aux enfants. Pour l'occasion, 14 commerçants du village avaient décoré leur vitrine où les participants au jeu devaient rechercher un objet insolite. Pendant cette recherche le Père Noël distribuait papillotes et démentines. La soirée s'est terminée devant la Maison des Associations où un vin chaud et diverses boissons étaient proposés aux parents et autres adultes ; le carillon de l'église et une animation musicale apportaient une note festive à cette manifestation.



«In & Off» 2^e édition

La 2^e édition de cette exposition est en cours pour juillet et août 2012 : les œuvres et les «installations in situ» des artistes seront exposées depuis la Maison des Associations jusque dans plusieurs lieux du village. On y trouvera arts plastiques, musique, écriture, photo, vidéo et ... «grimpe dans les arbres» place Louis Bancel.

Contact : Yannick Le Tord : yletord@orange.fr - 06 73 32 15 53.

Ateliers Liberté

Les Ateliers Liberté sont une association créative pour les enfants, adultes et retraités qui désirent utiliser leur temps libre pour s'épanouir dans les arts.

Cours, stages. Promenades créatives durant la bonne saison dans le village et alentours - qui sont un éveil de l'inspiration, de l'observation, communiquées par la nature pour peindre et dessiner.

Renseignements : Yannick LeTord
tél. 04 77 51 53 23

Syndicat d'Initiatives
Christian Baas 04 77 51 55 42

Les expositions

L'année 2011 a été marquée en juillet et août par une exposition, organisée par Yannick Letord, réunissant 41 artistes. Invitation à découvrir la richesse et la variété des artistes de St-Julien et des environs, cette exposition s'est tenue en 10 lieux différents : Maison des Associations, Mairie, Brasserie du Pilat, Ateliers de Poterie, plusieurs bars et places. Les artistes intervenants étaient peintres, sculpteurs, écrivains,

photographes, vidéastes et musiciens. La plupart résident dans le village, d'autres dans des communes de Rhône-Alpes et même en Anjou et en Picardie. Les œuvres présentées à la seule salle d'exposition de la Maison des Associations ont été vues par 910 visiteurs.

En octobre une autre exposition, qui sera à nouveau mise en place en Septembre 2012, a présenté des dessins illustrant le français régional du Pilat, exposition ayant remporté un vif succès auprès des anciens.



LE FESTIVAL DES MONTS DU PILAT CHANGE DE DATE

L'association «Des Planches sur le Plateau» a fixé la prochaine édition du Festival en Mars 2013 (au lieu d'octobre 2012), sur le thème de l'Arménie.

C'est à la demande des Ecoles Primaires que nous avons pris cette décision. Cela permettra aux enseignants d'intégrer plus facilement le thème du Festival dans leur programme d'année scolaire.

Comme à l'habitude, les spectacles et

animations nous permettant de découvrir l'Arménie, se dérouleront dans les différentes Communes de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de préparation du festival, vous pouvez contacter un membre de l'équipe, envoyer un e-mail à nicolebonni@hotmail.com ou odile-gilbert@sfr.fr ou téléphoner au 04 77 51 84 06.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Municipalité.

Ligne la Bégude : 4 familles l'utilisent soit 5 à 7 enfants tous les jours.

Ligne les Vignes : 9 enfants inscrits, 5 parents accompagnateurs, une bonne ambiance, de la solidarité et des enfants joyeux!.....

Ligne la Modure : départ à 8h15 au lieu de 8h10 ; 10 enfants inscrits, 7 accompagnateurs, pour 6 familles. Tous se passe pour le mieux, enfants et parents contents malgré le froid et la pluie.

Le premier voyage du PEDIBUS a eu lieu le 3 novembre, la météo était morose, les cœurs étaient joyeux. Ce démarrage a été fêté à l'école par un goûter offert par la



La nouvelle saison du Judo club a bien commencé, les judokas «Piraillons» se sont inscrits et ont participé à de nombreuses rencontres sur les tatamis avec brio! Le nombre de licenciés sur St

Julien a doublé! Pour ses 10 ans, le judo club compte sa vingtième ceinture noire et voit se profiler une belle saison sportive. Les cours reprendront dès la rentrée scolaire ; les entraînements se passent au dernier étage de la salle des fêtes de St Julien, le jeudi de 17h à 18h pour les minis poussins (2006 2005 2004) et de 18h à 19h30 pour les poussins (2003 2002) et il y a aussi un cours de Taïso, pour les adultes, le jeudi de 19h30 à 20h30. Le bureau vous adresse ses meilleurs vœux pour 2012.



L'année scolaire 2011-2012 a commencé avec la 9ème édition de la Molinette. Grâce à un temps magnifique, nous avons accueilli 824

marcheurs. Ceux-ci ont beaucoup apprécié l'accueil, les parcours et surtout les ravitaillements !!!! Merci à tous les parents bénévoles qui ont donné de leur temps pour faire de cette journée une véritable réussite. L'année prochaine, nous fêterons les 10 ans de la Molinette .

Les manifestations prévues pour cette année sont le **carnaval le 3 mars** et la **kermesse** de fin d'année le **30 juin**.

Grâce à toutes ces journées, le sou des écoles peut financer en partie ou en totalité, les sorties scolaires des enfants. Cette année auront lieu des sorties à la journée, séance

de cinéma, spectacles ainsi que le voyage de classe pour les cm1/cm2. Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les parents d'élèves qui donnent de leur temps pour cette association, et rappelons que tout le monde est bienvenu.

Composition du bureau pour cette nouvelle année scolaire :

Président : Jean Louis Peron - Vice présidente : Vanessa Tellier
Secrétaire: Christine Robin - Secrétaire adjointe : Gaëlle Fraise
Trésorière : Peggy Bochet - Trésorière adjointe : Bérangère Brison

A tous, meilleurs vœux

Comité des fêtes

Le comité des fêtes est omniprésent dans l'animation communale.

L'année 2011 débutait par la collation (crêpes) offerte au restaurant «Les Pies Raillieuses» à tous les enfants qui ont participé au concours de la soirée du 8 décembre. Chaque participant recevait en plus un petit souvenir de la part du comité.

Par la suite, la musique était reine d'un soir avec la prestation de la fanfare de Chavanay. La chanson était à l'honneur avec le récital du groupe «D'accord en accord» formé de virtuoses régionaux qui resplendent de talent. La fête de la musique, organisée en collaboration avec la municipalité nous a permis d'admirer un spectacle haut en perfection. Il s'agissait d'une comédie musicale interprétée

par des amateurs qui ont déployé une énergie formidable au cours de cette revue qui nous permettait de retrouver les chanteurs des décennies antérieures. Dommage, alors que l'entrée était gratuite, le public parsemé n'a pas répondu à l'invitation des organisateurs. La sortie de Saint-Sabin s'est déroulée sous le soleil et la bonne humeur et les courageux marcheurs se sont retirés ravis de cette journée. Le gala de rentrée avec l'imitateur Raphaël Lacour a été la révélation de la jeunesse, de l'humour et de la variété. Encore une fois les spectateurs n'étaient pas assez nombreux pour combler les frais d'organisation. Pour conclure la soirée du «Beaujolais nouveau» a été une belle occasion de vivre une soirée conviviale et amicale pour tous les piraillons



et visiteurs.

Au terme de cet exercice, il sera organisé au début 2012 une assemblée générale pour discuter de la pérennité de l'association qui ne peut se

permettre de cumuler les déficits au fil des animations. Autre point sensible, le rajeunissement de l'équipe dirigeante actuelle par un recrutement de nouvelles adhésions .

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Musiques à l'Usine

Cet été, un nouveau stage de polyphonie a été proposé par Musiques à l'Usine. Il a eu lieu du 24 au 28 juillet 2011 et a vu son aboutissement dans un spectacle et une scène ouverte place aux Six Fontaines, le 27 juillet au soir. La salle des fêtes a prêté le cadre de ses vieilles pierres, égayées à nouveau par le décor imaginé par l'Essaim de Julie.

Le stage s'est construit autour de la pièce écrite par Michèle Bernard : "Nos amours sont des fêtes foraines" qu'elle a évoquée en ces termes :

"Laissons-nous embarquer par la force libératrice de l'imaginaire, guider par un éclair d'enfance, brinquebaler par

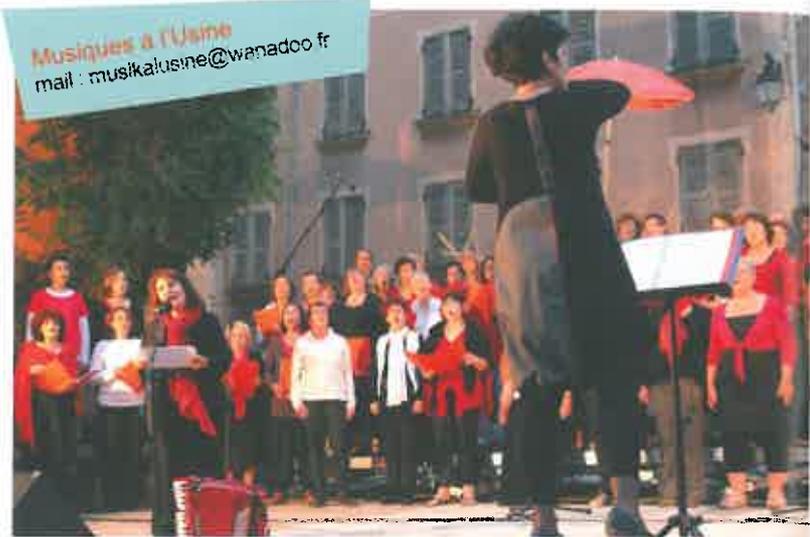
les caprices de l'amour, sur les traces de l'éternel courage des saltimbanques. ..."

93 stagiaires, Pirailons ou venus du Pilat et de bien plus loin, ont suivi l'aventure.

Elisabeth Ponsot les a dirigés de sa baguette magique (et invisible !).

Michèle Bernard, présente tout au long du travail, a chanté avec eux. Jean-Luc Michel et Nicolas Frache les ont accompagnés au piano et à la guitare, et Pauline Koutnouyan à la flûte traversière.

Le soir du 27 juillet, la Place aux Six Fontaines affichait complet, la foule des amoureux de la chanson était là pour applaudir



les choristes et tous ceux venus chanter pour la scène ouverte, fête à la chanson qu'on emporte avec soi !

Musiques à l'Usine a pu compter à nouveau pour cette manifestation

sur le soutien de la mairie, sur l'aide des employés municipaux, de la paroisse, sur le partenariat de l'Oreille Est Hardie, de Radio d'Ici et de l'Imprimerie du Pré Battoir.

L'OREILLE EST HARDIE

L'Oreille est Hardie, locataire du rez-de-chaussée de l'usine Ste Marie depuis 1999, accueille des groupes de musique en répétitions ou résidences d'artistes, et abrite un studio d'enregistrement. Elle propose aussi une programmation de concerts au sein d'un réseau artistique qui s'est tissé petit à petit autour des activités de l'association. Elle fonctionne grâce à une réunion de bénévoles liés par leur volonté de créer du bien-vivre sur le territoire autour d'un paysage culturel, en particulier musical.

L'Oreille est Hardie organise aussi chaque année

le **Festival Plein Sud**, pour lequel elle s'entoure de partenaires publics et privés, bénéficiant pour cet événement de subventions et de l'aide des entreprises et commerces locaux.

Actuellement, l'Oreille est Hardie travaille à une professionnalisation de sa structure : générer des emplois, permettre aux musiciens d'avoir un outil performant, valoriser la dynamique culturelle en milieu rural, multiplier les lieux de convivialité et de pratiques artistiques. En effet, l'étude

de terrain montre qu'une telle demande existe, et pour développer ses activités l'Oreille est Hardie prépare des dossiers de demandes de financements de façon à investir durablement un espace dont elle sera propriétaire.

Parallèlement, l'Oreille est Hardie poursuit l'organisation d'événements, avec sa formule « **L'Oreille en vadrouille** » : une série de rendez-vous dans chacune des communes environnantes qui a répondu à l'appel. En général le dimanche (mais pas que !), des concerts destinés à tous les publics, pour un moment de découverte musicale et de convivialité.

Prochain rendez-vous dimanche 22 janvier 17h à la salle des fêtes de St Julien Molin Molette avec une nouvelle création : « The aTom », qui revisite avec passion et originalité l'univers du grand Tom Waits, sa musique déboussolante et son côté blues-rock-déglingue. Ce projet réunit Stéphane Balmino, auteur compositeur (Khaban), Eric Delbouys à la batterie (Les Têtes Raides), Eric Prost aux saxophones et Stéphane Augagneur aux guitares. Electrique et éclectique à souhait !!!

L'oreille est hardie
Tel. 04 77 51 58 51
Mail oreillehardie@hotmail.com
Site web <http://perso.orange.fr/oreille>



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'Essaim de Julie

L'Essaim de Julie
tél 04 77 51 56 46
www.essaimdejulie.org



2600 personnes environ ont fréquenté notre lieu : 120 artistes, 400 stagiaires, 1400 participants aux événements publics, 750 dans le cadre de rencontres privées.

18 projets artistiques professionnels (en musique, danse, théâtre, cirque, etc..) ont été accueillis gratuitement en résidence sur des périodes de 5 à 15 jours.

L'Essaim a par ailleurs apporté son aide à **2 groupes de musique** pour la sortie de leur 1er album.

2 groupes d'artistes ont été hébergés en appui aux autres acteurs locaux (Festival pas des Poissons des chansons et Quelques p'Art le Soar).

24 stages et ateliers de pratiques artistiques et corporelles ont eu lieu (dont 5 stages organisés par, ou avec le Studio les Ailes de Bernard). L'Essaim a notamment mis en place plusieurs ateliers en direction des enfants, 5 scénances « théâtre et art plastique » ont été organisées pour l'école de St Julien. Nous avons également mis en place 1 stage de perfectionnement en « pratique vocale » et 1 atelier mensuel de folk

ouvert à tous.
2 associations nationales de Toumeurs sur bois et de Plongeurs-Scaphandriers, ont organisé leurs réunions professionnelles annuelles.
13 rendez-vous publics ont été proposés dans notre usine et 3 concerts lors du Festival international du Film à Annonay. 8 étaient des spectacles dont 1 proposé à l'école de St Julien. 5 représentations étaient organisées par La Trisande, Jazz au Sommet et le Cefedem de Lyon. Seuls 3 spectacles « tout public » et gratuits ont donc été proposés directement par l'Essaim. Un choix qui s'explique puisque la diffusion n'entre pas dans les missions premières de l'association et que nous n'y sommes pas assez encouragés.

4 lieux de convivialité et des « décos » thématiques ont, comme chaque année, été créés par l'Essaim en soutien à d'autres associations : le Festival international du 1er film d'Annonay ; le collectif Multicouleurs de lutte contre les exclusions et la ségrégation pour le « Printemps des Couleurs » ; Musique à l'Usine pour le stage « les Oiseaux Rares », la rencontre des MJC Drôme-Ardèche pour sa rencontre sur les jeux en bois ; et enfin, la semaine de « L'Objet qui Parle » organisée par les Métiers d'Art du Pilat à St Julien et Planfoy. La 3ème édition de l'opération « Illumination d'usine » a eu lieu du 10 au 18 décembre 2011. Cette mise en lumière se fait à partir de techniques très économes en énergie. Aucune aide publique n'est obtenue pour cette initiative. Elle a cependant reçue l'aide en 2010 de la réserve parlementaire de M. Cinieri.

Le «Nect'Art», notre nouvel espace convivial et culturel équipé pour la restauration a été inauguré le 26 mars 2011 et a connu un franc succès malgré les obstacles techniques soulevés par la mairie et pour lesquels il nous a fallu trouver des solutions.

Cet espace associatif novateur a reçu l'aide du service « Economie sociale et solidaire » de la Région Rhône-Alpes et des fonds européens « Leader » pilotés par le Parc du Pilat. Néanmoins, 90% des travaux ont été réalisés bénévolement.

Le 16 mai, Jean-jacques Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes est venu en personne, avec notamment Farida Boudaoud, vice-présidente déléguée à la culture et à la lutte contre les discriminations et Eliane Giraud, conseillère pour les parcs naturels régionaux, afin de saluer et encourager cette initiative associative qu'ils estiment originale et très bénéfique pour le développement local.

1600 repas environ ont été servis à 700 clients-adhérents, habitants du Pilat ou pas, et qui ont exprimé leur enthousiasme pour l'aménagement et la qualité culinaire.

Le Nect'Art sert aussi de relais pour accentuer la promotion des produits du terroir.

Le calendrier 2012 est doré et déjà bien rempli avec de nombreuses résidences artistiques et plusieurs stages amateurs et professionnels, de clown, de tango, de cirque...

L'Essaim de Julie sera référent artistique et le lieu d'accueil de l'opération « Paysages industriels » . Une collaboration avec 4 Parcs régionaux.

Le Nect'Art devrait être régulièrement utilisé pour des ateliers et des expositions d'arts plastiques, visuels et numériques. Son fonctionnement associatif « à géométrie variable » lui permet de répondre aux multiples besoins non satisfaits pas les prestations commerciales.

L'association agira aussi au sein du collectif « Loire en Scènes », qui regroupe 17 centres culturels et théâtres de villes du département, afin de renforcer les aides aux compagnies ligériennes.

Pour finir, un mot sur notre budget : la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de la Loire envisagent de renforcer leur soutien mais 70% de nos actions resteront autofinancées. Pour information aussi, nous ne recevons toujours pas de soutien de la part des collectivités locales.



Espace Déôme Secteur Jeunes

Le secteur jeunes a ouvert ses portes au mois de juillet 2011.

Il est ouvert à **tous les jeunes du canton de 11 à 17 ans** et il propose les activités suivantes :

- des sorties ponctuelles
- de soutenir et d'accompagner les jeunes dans la réalisation de projets sportifs, culturels, solidarité (cinéma, voyages, fêtes...)

- l'ouverture d'un accueil jeune à partir de janvier 2012

Pour plus de renseignements :
Espace Déôme : 04.77.39.11.48
Claire-Marie Accary :
cma.espacedeome@orange.fr

Bibliothèque municipale Association « A Livre ouvert »

Confortablement installée au 1er étage de la Maison des Associations, en plein cœur du village, la bibliothèque municipale est animée par une équipe de sept bénévoles qui se relaient pour assurer trois permanences de prêt par semaine, le dimanche de 10h à 11h45, le mercredi de 17h à 18h et le vendredi de 17h30 à 19h. Inscription : 8€ par famille et par an. Les livres sont prêts pour 3 semaines. La consultation sur place est gratuite et ouverte à tous.

Nous avons à cœur d'achalander notre bibliothèque de façon variée, pour tous les âges et tous les goûts. Grâce au budget annuel alloué par la municipalité, nous acquérons chaque année plus d'une soixantaine de nouveautés, des romans et bandes dessinées pour adultes et adolescents, des albums illustrés, contes, documentaires de découverte pour les petits. Nous nous servons aussi des ressources de la médiathèque

départementale qui nous permet de compléter régulièrement notre fond par des prêts temporaires. Nous sommes à l'écoute des suggestions que nous font les lecteurs pour orienter nos choix. Nous projetons depuis plusieurs mois d'informatiser la bibliothèque et de la doter d'un accès internet pour faciliter les recherches, le classement, le traitement des statistiques. Nous avons bon espoir que ce soit chose faite dans le courant de 2012.

Enfin, nous cherchons avec la municipalité une solution pour que l'accès à nos locaux soit facilité pour les personnes à mobilité réduite. Comme nous le faisait remarquer une lectrice fidèle, « les personnes âgées, c'est bien elles qui lisent le plus ! » La bibliothèque devrait leur être accessible, même quand les jambes ou le souffle leur manque. Nos locaux sont clairs, vastes, accueillants, mais ils sont au premier étage sans ascenseur. Nous essayons de



compenser cette difficulté en apportant parfois des livres à domicile mais cela ne donne pas aux personnes la même liberté de choix.

En attendant qu'une solution soit trouvée, n'hésitez pas à nous signaler vos difficultés en nous laissant un petit mot dans la boîte aux lettres, nous vous accueillerons sur rendez-vous au rez-de-chaussée avec un choix de livres selon vos goûts.

Bonne année de lecture à tous.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

**RADIO D'ICI**

Info de dernière minute :

Nous sommes désolés de vous annoncer l'arrêt temporaire de Radio d'ici : un incendie ayant endommagé le bâtiment qui abrite les studios,

nous ne sommes plus en mesure d'émettre. Nous espérons reprendre notre activité radiophonique au plus tôt, nous vous en tiendrons informés via www.radiodici.com rubrique «annonces culture loisirs»

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre patience... Bien amicalement, nos meilleurs vœux
Annette Foëx Tél. 0610898287

CINEMOLETTE

Cinémolette, un cinéma de proximité, simple, familial, un cinéma de village animé et proposé par des habitants de St Julien Molin Molette, cinéphiles bénévoles qui se transforment le temps d'une séance en projectionniste, guichetier, ouvreur. L'association propose une programmation de **30 à 40 films par an** à raison de 2 à 4 séances par mois, jonglant entre les films grand public et les films d'auteur, mais sans tomber ni dans le cinéma élitiste ni la superproduction commerciale. Les séances ont lieu dans la **salle municipale «La Passerelle»**, et en été quelques séances ont parfois lieu sous le ciel étoilé au cœur du village...

Parfois des **séances spéciales scolaires** sont proposées en journée. De temps à autre, les séances sont précédées de **surprises musicales** en compagnie des Groulz... Cinémolette aime aussi proposer des **discussions après séances** lorsque le sujet se prête à un débat ou si l'opportunité d'une rencontre avec l'un des protagonistes du film se présente...

Ainsi, en 2011, on se souviendra par exemple d'une soirée astronomimolette où le film était suivi d'une observation des étoiles en compagnie d'astronomes équipés et passionnés, d'une soirée de présentation de l'association Greenpeace et de son mode de fonctionnement, d'une journée dédiée au monde rural en compagnie de René Duranton venu présenter le dernier paysan breton travaillant avec les chevaux à travers son film «Les Sillons de la liberté»... Côté technique, l'année 2011 aura aussi vu une nette amélioration des projections : le **système de sonorisation** s'est fait une nouvelle jeunesse pour un confort auditif non négligeable !!

Enfin, l'association Cinémolette est partenaire depuis plusieurs années du Festival de cinéma



Cinémolette
Tel. 04 77 51 55 51 (Rachel) 06 73 32 15 53 (Yannick)
Mail cinemolette@wanadoo.fr
Site web <http://perso.orange.fr/oreille/cinemolette>

organisé par la MJC d'Annonay, et poursuit l'aventure cette année encore, pour la 29^{ème} édition du Festival qui aura lieu du 27 janvier au 6 février 2012. Une journée entière se déroulera autour du cinéma à St Julien Molin Molette : dimanche 29 janvier de 11h à 23h, Cinémolette accueille le festival du 1^{er} film d'Annonay.

Au programme : 4 films parmi la programmation du festival seront projetés, avec un accueil convivial tout au long de cette journée avec restauration et saynète théâtrale de la Cie Yeraz, et la présence de l'équipe du wizzmag (le journal vidéo quotidien du festival) qui viendra amarrer son autocar-régie dans les rues piraillonnées... En ce qui concerne la billetterie, une formule « caravane » permettra aux festivaliers les plus aventureux d'obtenir une place gratuite s'ils se rendent au moins à une séance de chaque cinéma partenaire (St Julien, St Vallier et Bourg-Argental). Une formule « oasis » sera plus

adaptée aux festivaliers se plantant pour 3 séances dans un même décor : ainsi le dimanche 29 janvier l'équipe de Cinémolette vous proposera un oasis à St Julien pour du divertissement, de la comédie, du drame, du premier film, des invités, des émotions ! Films pressentis (programmation du festival à suivre sur www.annonaypremierfilm.org) :

- dans la catégorie «1er film hors compétition» : le cochon de Gaza (comédie)
- dans la thématique «aventure» : le secret des poignards volants (action)
- parmi les 1ers films de la compétition : au cul du loup (film belge)
- enfin, un film de la catégorie «les étoiles montantes du cinéma» sera présenté par son réalisateur ou acteur...

Les horaires définitifs de la journée du 29 janvier seront détaillés sur :

<http://perso.orange.fr/oreille/cinemolette>

Une nouvelle association à Saint Julien

Divers ouvrages et écrits ont déjà été consacrés à l'histoire de notre chère commune de Saint Julien Molin Molette.

Pour ne rappeler que les plus connus, citons les "Mémoires" de l'abbé CHALAND, "L'histoire de St Julien Molin Molette" de Joseph BANCEL, "Les Mines de plomb de St Julien Molin Molette" d'Eugène et Max BOBICHON, également auteurs de plusieurs articles sur l'église de St Julien, et bien sûr l'ouvrage collectif "Saint Julien Molin Molette autrefois..."



Mettant leurs pas dans la trace de ceux qui précédemment ont écrit sur l'histoire de notre commune, une vingtaine de "piraillons", de naissance ou de cœur, ont pensé qu'il fallait, après la fermeture de toutes les usines textiles locales, ne pas laisser perdre tout ce qui a trait à l'histoire de ces fabriques, de leurs fondateurs ou propriétaires, et bien évidemment, des ouvrières et ouvriers de ces usines.

Déjà, certains de ces piraillons ont commencé l'écriture d'un ouvrage sur le patrimoine de St Julien lié à l'industrie textile. Le travail avance peu à peu mais il reste encore beaucoup de points d'ombre dans notre histoire locale.

C'est ainsi qu'est née l'Association PATRIMOINE PIRAILLON qui a pour objet de "susciter et soutenir toutes initiatives visant à valoriser le patrimoine historique, naturel, humain et industriel de Saint Julien Molin Molette".

Vaste programme !

Son action ne veut pas se limiter à la production d'un livre et d'articles divers, mais elle souhaite s'inscrire plus largement dans le repérage et la sauvegarde de notre patrimoine local.

Patrimoine Piraillon
François PERIER (Président) - fperier@numencable.fr
Jean MAZZONI - jean.mazzoni@wanadoo.fr
Hubert SAGE - hubert.sage@wanadoo.fr

Nous espérons ainsi pouvoir élargir ultérieurement nos recherches sur l'histoire de toutes celles et ceux, commerçants, artisans, exploitants agricoles, etc, qui ont vécu et nous ont précédé dans la vie de notre village.

C'est pourquoi nous accueillerons avec plaisir, à la fois toutes les bonnes volontés qui seraient intéressées par notre projet, mais aussi toutes les contributions qui pourraient nous être confiées sous forme de documents (courriers, photos, cartes postales, articles de presse, etc), de récits ou divers souvenirs. Bien évidemment, les documents qui pourraient nous être confiés seront restitués à leurs propriétaires

La participation de tous les habitants de Saint Julien aux diverses activités qui s'inscrivent dans les buts de l'association est particulièrement souhaitable et sera certainement profitable à tous.

Les amis du Val de Ternay

Depuis plus de 25 ans l'association « les amis du Val de Ternay » œuvre auprès des anciens de notre commune, pour leur proposer un moment de convivialité. L'association finance des après-midi musicales, des fournitures pour les différentes activités : le bricolage, les décorations de Noël, la manucure, la location de jeux adaptés aux personnes âgées et des sorties (cinéma ou à la pépinière Paul CROIX ...). Chaque jour il est proposé différentes



animations : des jeux de mémoire, du tricot, des « après midi jeux », une messe (deux fois par mois), des chansons, des activités pâtisserie ou cuisine, du bricolage, la lecture « des nouvelles » et la gym douce.

Cette association ne serait rien sans ses adhérents qui chaque semaine donnent un peu de leur temps et de leur bonne humeur pour égayer les après-midi des quatre vingt résidents. Les bénévoles sont présents le mardi pour accompagner les résidents à la messe puis l'animer, ou les « après midi jeux » et le mercredi pour chanter. Ces moments de divertissements sont très appréciés et attendus par les résidents. Ils aiment rire, chanter et passer de bons moments. Pour mainte-



nir cette convivialité : la direction, l'équipe soignante et les bénévoles ont besoins de toutes les bonnes volontés. Si vous avez un talent de chanteur, de musicien ou du temps et de la bonne humeur à partager avec les résidents.

Vous êtes les bienvenus au Val du Ternay.

AFN

Le 19 Mars 2012 marquera le 50e anniversaire du cessez le feu officiel de la guerre d'Algérie le 19 Mars 1962.

Le 50e anniversaire de cette date historique sera commémorée par la FNACA dans tous les chefs lieux de département par nos associations départementales, et toutes les villes et villages de notre pays par les responsables locaux.

Le 19 Mars 2012 sera un lundi exactement comme en 1962. 50 ans ! Il y aura donc un demi-siècle, qu'il a été décidé de mettre un terme à ce conflit qui durait depuis sept ans et demi et dans lequel la jeunesse française a laissé le meilleur d'elle même. Près de 25000 morts pour la seule guerre d'Algérie sur un total de 30000 pour l'ensemble des 3 conflits d'Afrique du Nord commencés en 1952.

Cet anniversaire sera pour nous, acteurs de cette guerre sans nom, une des dernières occasions de nous retrouver nombreux autour des lieux de mémoire. Du plus petit village à la Capitale nous devons fournir cet ultime effort de bien réussir le 50e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

En dépit des handicaps que notre avancée en âge fait subir à nombre d'entre nous, nous serons encore debout pour une pensée en hommage à tous ceux qui n'ont pas eu notre chance d'en revenir. Que ce 50e anniversaire soit digne et reste dans nos mémoires pour les années futures.

TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE



Cette association présidée aujourd'hui par Monsieur Jean GIRODET a pour but la valorisation et l'intégration des industries et du commerce dans la commune. Le siège social est fixé à la mairie.

CLUB JOIE DE VIVRE

Animé par une équipe de bénévoles, l'association du Club Joie de Vivre, vous propose :

une rencontre jeux le jeudi après midi de 14h30 à 18h, une séance de maintien en forme le jeudi de 17h à 18h, un après midi marche le mardi de 14h15 à 17h, un voyage annuel d'une semaine, des sorties spectacles, un repas annuel, une fois par an une rencontre avec le club de Colombier.

Pour l'année 2012, le concours de belote se fera à la salle des fêtes le dimanche 15 janvier.

Assemblée générale le jeudi 26 jan-



vier 2012 avec en clôture le tirage des rois.

Le 22 février 2012 journée retrouvailles à Allevard avec Voyages Fayard.

Du 27 mai au 2 juin, voyage annuel en Bretagne.

Nous invitons tous les nouveaux retraités à nous rejoindre, il faut juste en avoir envie ; aussi n'hésitez pas à venir passer un après midi agréable avec nous, la porte de notre local est toujours ouverte et vous serez les bienvenus. L'équipe des bénévoles.

CERCLE JEANNE D'ARC

Fort de ses 170 sociétaires, le Cercle Jeanne d'Arc est l'une des plus importantes sociétés et aussi la plus ancienne (créée en 1905) de St Julien.

Tous aiment se retrouver pour un moment de détente pour jouer à la pétanque, à la boule lyonnaise, à la coinche, dont nombre de joueurs sont de vrais spécialistes et aussi pour marcher.

Le cercle est ouvert tous les jours à partir de 16h pour pratiquer ces activités. Une salle équipée, pour soirées festives privées, d'une capacité de 120 personnes peut être louée au prix de 210 euros. réservation au 04 77 51 57 17. Une autre salle vient d'être rénovée pour réunions pour moins de 30 personnes.

Dates des manifestations :

Samedi 4 février : concours de coinche

Dimanche 18 mars : concours de belote

17-18-19-20 mai : 107e anniversaire de la



société

Juin : rencontre pétanque avec l'amicale de Colombier

Lundi de la vogue 13 août : concours de pétanque

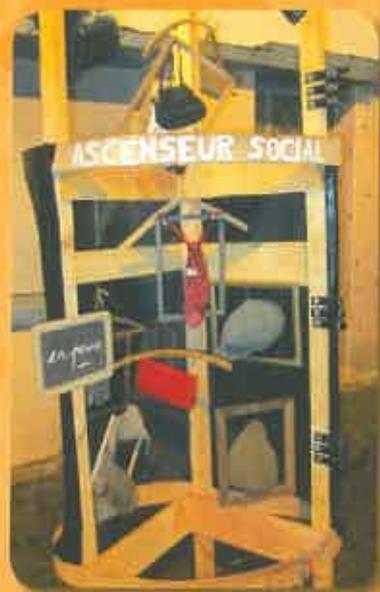
Samedi 25 août : concours de pétanque inter société St Julien et Colombier, en tripléte doté du challenge Courbon gustave

Samedi 8 septembre : Pétanque en tête à tête, Challenge J.P. Chomérat

Dimanche 2 décembre : Loto

Renseignements : 04 77 51 57 17

10 ANS DE L'OBJET QUI PARLE



L'Objet qui Parle a proposé son rendez-vous annuel de décembre avec l'exposition d'une quarantaine d'artistes présentant des pièces uniques. Pour aller d'un site à l'autre, une animation lumineuse a été réalisée par l'Essaim de Julie.